

- 3 -

CAHIERS DES AMIS DE LA COMMUNE

MARCEL CERF

*

LES

"CAHIERS ROUGES"

DE

MAXIME VUILLAUME





*à Jeanne,
ma cousine,*

*espérant que ces pages
lui feront mieux connaître
son arrière-grand-père*

LES
"CAHIERS ROUGES"
DE
MAXIME VUILLAUME

par MARCEL CERF

Prémices

On ne peut tenter une approche sérieuse de l'histoire de la Commune, dans son vécu quotidien, sans avoir lu et relu *Mes Cahiers rouges*, de Maxime Vuillaume.

Si *L'Insurgé* est sans doute beaucoup plus connu, il faut pourtant admettre, sans nier le très grand talent de Jules Vallès, que *Mes Cahiers rouges* ont une valeur documentaire bien plus rigoureuse que celle du récit de Jacques Vingtras.

Le grand historien Jean Bruhat situe Vuillaume à sa juste place :

« Son œuvre est la source la plus sûre de l'histoire de la Commune. Il est aussi l'un des plus grands écrivains de son temps par la vie de ses récits. Il est naturellement ignoré volontairement par l'histoire et la critique bourgeoises. »

Fait significatif, en 1925, le premier texte d'un communard paru en Russie s'intitule *Au temps de la Commune*, et son auteur est Maxime Vuillaume.

Le 19 novembre 1844, naissait à Saclas (arrondissement d'Etampes), Maxime Vuillaume. Son père, Claude, Joseph, d'origine francomtoise, était le débitant de tabacs de la localité. Sa mère, Augustine Grégoire, assistait sans doute son

mari dans son commerce. Le couple devait jouir d'une certaine considération dans la commune, puisque les témoins, à la naissance de Maxime, furent le percepteur et l'instituteur.

L'enfant fit ses études au collège d'Etampes, au lycée de Nantes, puis, à Paris, à l'institution Barbet, et, enfin, à Sainte Barbe où il eut pour professeur Eugène Despois (1) dans la classe préparatoire à l'Ecole des Mines. De son passage dans cette grande école, il acquit une solide formation technique. A son exemple, ses trois petits-fils embrasseront la carrière d'ingénieur.

Au Quartier Latin, Maxime fréquente la jeunesse estudiantine qui fronde le pouvoir impérial. Néophyte blanquiste, son idéologie n'est pas encore parfaitement structurée, ce qui lui attire cette remarque ironique du futur communalard Lefrançais:

« Vuillaume, admirateur de Marat et fanatique de la libre concurrence, c'est drôle! »

Les réunions des jeunes révolutionnaires se tiennent le plus souvent chez Glaser, la brasserie de la rue St-Séverin (2). Le cabaret du père Glaser est le point de ralliement de la plupart des futurs dirigeants de la Commune: Rigault, Ferré, Eudes, Longuet, Caulet de Tayac, les frères Da Costa, Vallès, Vermorel, Régère, Courbet, etc... « Et ces révolutionnaires étaient poètes, et ces poètes étaient révolutionnaires » (Lucien Descaves).

En 1869, militant blanquiste, Maxime Vuillaume écrit son premier article sur les journées de Juin 48, dans un journal républicain d'opposition à l'Empire, *Le Père Duchêne*, de Gustave Maroteau (3). C'est à la rédaction de ce brûlot qu'il va connaître Humbert et Vermersch avec qui il fera, en 1871, un autre *Père Duchêne*.

En février 1870, il fonde avec Passedouet (4) *La Misère*, quotidien qui ne durera qu'une semaine. Il collabore au *Journal du Peuple* qui paraît du 1^{er} juillet au 20 septembre 70. Mais c'est surtout au journal de Blanqui, *La Patrie en danger*, qu'il écrit le plus régulièrement. Il signe ses articles « Maxime Vuillaume, garde au 248^e bataillon » de la Garde nationale.

Il sera d'ailleurs bientôt nommé lieutenant dans ce même bataillon qui se distingue par ses actions d'éclat pendant le siège contre les Prussiens (Charles Longuet avait été élu chef de ce bataillon).

Il participera aux journées révolutionnaires des 31 octobre 1870 et 22 janvier 1871, pour protester contre l'impérialisme des dirigeants du gouvernement de la Défense nationale.

C'est dans cet esprit de révolte envers un pouvoir plus enclin à réprimer les élans patriotiques des travailleurs qu'à repousser l'ennemi hors du territoire qu'il écrit dans *La Patrie en danger* du 28 octobre 1870:

« Socialistes, nous avons les cours martiales de Trochu quand nous demandons les élections à la Commune [...] et le gouvernement, affolé de terreur, voyant se dresser devant lui le spectre de la grande Révolution sociale, écrase en silence le socialisme, en lui jetant à la face le mot de trahison! »

Le Père Duchêne

Au cours de la période agitée qui précède la Commune, le 6 mars 1871, Maxime Vuillaume et ses deux amis, Alphonse Humbert et Eugène Vermersch, fondent *Le Père Duchêne*, nouvelle mouture, qui aura 68 numéros entre le 6 mars et le 22 mai 1871.

Le 11 mars, la publication du journal est suspendue par décret du général Vinoy. La feuille reparait le 20, après la fuite du gouvernement à Versailles.

Le Père Duchêne qui tire à 60 000 exemplaires fut, sous la Commune, le journal le plus lu, avec *Le cri du Peuple*, de J. Vallès.

Modestement logé dans une étroite boutique, à quelques pas de la rue Montmartre, du côté droit de la rue du Croissant, *Le Père Duchêne* est bien l'organe de la Révolution. Le gérant du journal, blanquiste comme ses trois rédacteurs, se nomme Léon Sornet. Il est attaché au Ministère de la Justice de la Commune. Ancien gérant de *La Misère*, il fait suivre son nom de cette mention purement fantaisiste: « imprimeur ».

La composition de la vignette figurant en tête du journal était l'œuvre du dessinateur-graveur Frédéric Régamey:

« Assis sur un tas de pavés, tenant le triangle égalitaire de la main droite, embrassant de la main gauche un canon, un Sans-culotte, coiffé du bonnet phrygien, s'appuie sur le lion populaire. A ses pieds gisent couronnes, mitres et crosses. Une volée d'oiseaux noirs à l'horizon. Sur le ciel clair se détache l'immortelle devise de ses grands ancêtres: *La République ou la mort!* »

UN SOU

Demain, à 6 heures du matin, c'est

LE PÈRE DUCHÊNE

QUI SERA EN COLÈRE!!!

IL Y A DE QUOI!



3 germinal an 79.

LA GRANDE COLÈRE

DU

PÈRE DUCHÊNE

Contre les jean-foutres de réactionnaires qui sèment le désordre dans Paris,

Avec sa grande allocution aux bons bougres du Comité de l'Hôtel de Ville pour qu'ils maintiennent l'ordre contre la poignée de factieux qui siègent à Versailles sous le nom d'assemblée nationale.

Enfin, mes bougres, nous y sommes ?

Nous sommes tout simplement en pleine révolution !

Cette fois ci, ça y est !... il n'y a pas à dire, ça y est !

Le tout est d'y rester !

Et pour cela le gouvernement doit prendre une attitude. — Il plait au Père Duchêne de se servir des expressions qu'ont employées les hypocrites qui rendaient par leur hypocrisie même un hommage à la vertu du peuple !

Les circonstances sont graves, citoyens !

Quotidien à un sou, *Le Père Duchêne* reprenait à la célèbre feuille d'Hébert non seulement le titre, mais aussi le langage haut en couleur et les vociférations incendiaires. Le style du *Père Duchêne* emprunte ses tournures à ce qu'il croit être le parler populaire. Son discours est ponctué d'interjections cinglantes pour stimuler l'ardeur révolutionnaire et il faut bien admettre que la formule a du succès. Les articles, sauf ceux des trois derniers numéros, n'étaient pas signés, ils émanaient de la rédaction collective des trois amis, partageant les mêmes conceptions politiques pimentées d'un anticléricalisme virulent et quelque peu sectaire. *Le Père Duchêne* avait ses entrées dans les administrations où le parti blanquiste s'était imposé (Police et Justice). C'est ainsi que Maxime Vuillaume fut souvent le commensal de Protot, délégué à la Chancellerie, place Vendôme. Les repas y étaient d'une simplicité ascétique, nous dit G. Laronze.

C'est du balcon du ministère que, le 16 mai, Vuillaume, Vermersch et Courbet (assombri par la réception de lettres anonymes) assistèrent à la chute de la colonne Vendôme.

Si les articles du *Père Duchêne* ne sont pas signés, on y reconnaît parfois la plume de leur auteur. L'éditorial du 20 germinal (9 avril 1871) est certainement rédigé par Vuillaume qui, le 5 avril, venait d'avoir une fille : « Il a une fille, le Père Duchêne ! » Quelle excellente occasion pour exposer ses idées sur l'éducation des filles :

« Il a une fille!!! le Père Duchêne
ou le grand évangile des bonnes citoyennes sur l'éducation à
donner aux enfants de patriotes pour qu'ils soient de bons
bougres, dévoués à la Nation.

Si vous saviez, citoyens, combien la Révolution dépend des
femmes ; c'est alors que vous ouvririez l'œil sur l'éducation
des filles

et que vous ne les laisseriez pas, comme on a fait jusqu'ici,
dans l'ignorance !

Tant que les femmes ne sauront pas bien lire et écrire,
qu'on ne leur donnera pas une bonne instruction, de bons
livres qui leur donneront l'amour de la patrie, la conscience
d'elles-mêmes et la dignité, il n'y aura rien à faire...

C'est donc au nom de la Révolution que je te baptise, ma fille!
Je te baptise au nom de l'avenir,

Au nom de la Paix,

Au nom du Travail, du repos, de la Fraternité et de l'Egalité
sociale! » (5)

Le Père Duchêne, malgré ses allures débraillées, est donc le partisan résolu de l'instruction laïque, obligatoire et gratuite pour tous. Il félicite la Commission de l'Enseignement qui vient de jeter les bases d'une « sacrée réforme de l'enseignement » pour les enfants du peuple :

[...] Comme l'homme ne vit pas que de son estomac et que
le cerveau chez lui compte bien aussi pour quelque chose,

on leur apprendra tout de suite qu'il faut faire des hommes complets, c'est-à-dire capables de mettre en œuvre toutes leurs facultés, et de produire non seulement par les bras mais encore par l'intelligence... » (N° 54, 19 floréal).

Dans le n° 58 (23 Floréal), les rédacteurs insistent de nouveau sur la nécessité de l'instruction: encore faut-il changer les conditions de vie imposées par la classe dirigeante:

« Malheureusement, nous sommes peu instruits encore
Nous avons eu peu le temps de développer notre cerveau
Et ce n'est pas, ô citoyens, après avoir travaillé douze heures
par jour et bu chopine après ces douze heures,
Ce n'est pas ainsi qu'on arrive à la connaissance de ses
devoirs,
Ce n'est pas ainsi qu'on se possède
et qu'on a conscience de ce qu'on peut, de ce qu'on doit
et de ce qu'on aime! »

Dans le domaine de l'art, *Le Père Duchêne* est particulièrement en avance sur son temps: « Pas de liberté, pas d'art! » affirme-t-il, et il donne tort à Proudhon quand il soutient que « l'art doit avoir pour but de moraliser les patriotes »! Pour *Le Père Duchêne*, une « œuvre d'art est morale quand elle est bien faite ». Certains commentateurs ont mal interprété cette formule.

« O mes bons bougres de bourgeois et de boutiquiers, vous avez vu que vos intérêts sont les mêmes que ceux des bons bougres de prolétaires! » (N° 34, 27 germinal).

On s'est alors écrié à la collaboration de classes, oubliant les violentes attaques du journal contre les gros propriétaires et les spéculateurs sur les subsistances.

Il ne faut pas s'y tromper, *Le Père Duchêne* a particulièrement en vue la masse des petits boutiquiers et artisans qui ont été trompés par les dirigeants du gouvernement de la Défense Nationale et ruinés par la guerre. C'est en leur faveur que la Commune a pris le décret du 12 avril sur les échéances des effets de commerce suspendant toutes les poursuites.

Ce thème de l'alliance du peuple et de la petite bourgeoisie républicaine, tous deux opprimés par le Capital, on le retrouve dans le drame du communiste Maxime Lisbonne, *La Famille Lebrenn*, adaptation du roman d'Eugène Sue, *Les Mystères du Peuple*. Cela correspondait parfaitement aux conditions économiques de l'époque.

Il n'y a donc pas d'équivoque possible sur le but poursuivi par *Le Père Duchêne*; il suffit de constater avec quel enthousiasme, dans ce même numéro, il acclame un des décrets les plus importants de la Commune, celui du 16 avril exigeant l'exploitation des ateliers abandonnés par l'association coopérative des travailleurs. Pour *Le Père*

Duchêne, pas d'hésitation, il faut liquider la question du duel éternel

« Entre le parasitisme et l'exploité
entre le Travail esclave et le Capital souverain. » (N° 51,
16 floréal, An 79.)

Le Père Duchêne se rend compte de l'inertie du délégué à la guerre Cluseret, il l'incite avec lyrisme à prendre des mesures offensives:

« Le printemps te presse, citoyen Cluseret
Et dépêche-toi d'en finir, voici les lilas qui sont en fleurs
et que les patriotes n'ont pu aller voir encore! » (N° 38,
3 floréal.)

Dans le n° 59 du 24 Floréal, il s'en prend aux intrigues du Comité central et des chefs de légion:

« Allez foutre! Vous n'êtes que des subordonnés du
délégué à la guerre! Vous devez lui obéir, foutre! »

Retenons aussi cette justification de l'insurrection du 18 mars:

« La Révolution a sa morale parce que la Révolution
n'est autre chose qu'un acte produit par la déduction logique
des revendications du prolétariat. » (N° 58, 23 floréal.)

Mais l'état versaillais se resserre autour de Paris... *Le Père Duchêne* va mettre tous ses espoirs dans la personne d'un jeune officier qu'il croit plus compétent et plus énergique que Cluseret: Rossel.

Pendant le premier siège, Maxime Vuillaume avait travaillé à l'atelier de fabrication des armes et munitions établi quai d'Orsay, dans la manufacture de tabac. Après le siège, un stock de plusieurs milliers de cartouches provenant de cet atelier avait été transféré au Trocadéro. Vuillaume voulut le faire savoir au Ministère de la Guerre, ce qui le fit entrer en relation avec le chef d'état-major du général Cluseret, Rossel.

Maxime Vuillaume, ancien élève des Mines, était fait pour s'entendre avec Rossel, ancien polytechnicien. Il introduisit le jeune chef d'état-major dans le petit cercle de journalistes et de membres de la Commune qui fréquentaient un restaurant-marchand de vins de la place des Victoires.

Vermersch, à la première rencontre, fut conquis; il pensa qu'avant peu Rossel serait ministre de la Guerre de la Commune. Il ne se trompait pas. A partir de cet instant, *Le Père Duchêne* soutint totalement l'action de Rossel.

Maxime Vuillaume assiste à la réunion secrète du 27 avril, rue des Dames, entre Rossel, Dombrowski, Wroblewski et Gérardin (6). La dictature d'un groupe d'hommes, jeunes et énergiques, fut proposée, mais le Comité de Salut public qui sera créé le 1^{er} mai ne correspondra guère aux aspirations des conjurés.

Pendant un court passage au Ministère de la Guerre,

du 1^{er} au 10 mai, Rossel bénéficiera de l'appui total du Père Duchêne et, même après sa démission, la rédaction fera l'impossible pour le faire revenir sur sa décision.

Dans la première quinzaine de mai, le projet de destitution des membres de la Commune jugés trop tièdes est à nouveau évoqué. Vermersch, au cours d'un dîner, dit à Vuillaume: *« Il faut foutre la Commune par les fenêtres... Ces gens-là ne sont bons à rien... Nous partagerons la dictature, Rossel, Rigault, Eudes, Dombrowski, nous... Le Père Duchêne est dans l'affaire. »* Cette ébauche de conspiration blanquiste fut sans lendemain.

La feuille révolutionnaire s'efforce de ranimer l'ardeur des combattants:

« Aux armes donc ! Et toi, Révolution sociale, protège-nous de ton drapeau rouge ! » (N° 57, 22 floréal.)

Dans le N° 59 déjà cité, les rédacteurs ont réellement pris position pour les membres de la Commune favorables à la création d'un comité de salut public (blanquistes et jacobins). Ils injurient les élus hostiles à cet organisme qui vont constituer la minorité de l'Assemblée communale.

« Vous êtes des imbéciles ! Oui, des misérables !

Rien que cela ! Lâches comme des imbéciles ! »

Après l'armistice, Humbert fut interrogé au sujet des tendances politiques du journal:

« Au "Père Duchêne" était-on favorable à la majorité à la minorité. »

— Vermersch à la majorité, Vuillaume et moi plutôt à la minorité de la Commune ?

Une note rectificatrice de la rédaction corrigeait cette déclaration:

« M. Vuillaume nous dit que Vermersch et lui étaient hostiles à la minorité. » (Revue Blanche - Enquête sur le 18 mars 1871.)

Le n° 63 du 28 Floréal (17 mai) ne laisse aucun doute sur l'objet des antipathies du journal qui s'emporte contre « les jean-foutres qui foutent le camp de la Commune » !

Les 22 membres de la minorité sont menacés de la cour martiale après leur déclaration du 15 mai:

« Ces déserteurs devant l'ennemi ne méritent que le peloton d'exécution ! »

Ces vigoureuses diatribes ne sont probablement pas de la plume de Maxime Vuillaume. On y reconnaît plutôt l'amère et violente rancœur d'Eugène Vermersch dont le talent au vitriol ne s'embarrasse pas de subtiles nuances quand il abandonne la lyre du poète pour brandir l'aiguillon perfide et empoisonné du pamphlétaire excessif et injuste.

Arnold, membre de la minorité, riposte vertement dans « Le Rappel » aux ignobles injures proférées par Vermersch ; et Lefrançais, pour calmer les nerfs du belliqueux journa-

liste, lui donne rendez-vous, sous le feu de l'ennemi, à la Porte des Ternes à dix heures du matin.

Dans ses *Souvenirs d'un révolutionnaire*, Gustave Lefrançais ironise, à bon escient, sur les imprécations fulminantes de Vermesch:

« ... Et le bouffon de la chose c'est que ce pourfendeur de la minorité — "un tas de lâches" — invité à venir faire un petit tour des remparts du côté où il pleut des bombes, se garde bien de se rendre à cette aimable invitation! »

Dans le numéro du lendemain, *Le Père Duchêne* se rend compte qu'il est allé un peu loin, et le ton est beaucoup plus modéré. Gageons que Maxime Vuillaume n'est pas étranger à ce revirement justifié. On y trouve même une critique assez sévère de ce Comité de Salut public que la minorité a refusé de cautionner par son vote.

Pour *Le Père Duchêne*, le Comité de Salut public devait être un comité d'action et d'initiative, sous le contrôle de la Commune, alors que, « par une singulière aberration d'esprit, les rôles ont été complètement inversés puisque ce sont les commissions de la Commune qui font la besogne et le Comité qui les contrôle et qui les nomme ».

« Juste le contraire de ce qu'il faudrait: car ce système revient à dire que la Commune abdique entre les mains de cinq de ses membres. Ce qu'elle n'a pas le droit de faire. Et ce que les patriotes ne veulent pas. »

En fait, *Le Père Duchêne* reprend l'essentiel des critiques de la minorité contre le Comité de salut public mais, comme il ne peut pas entièrement se déjuger de l'article paru la veille, il accuse la minorité de n'avoir pas bien défini sa position et il morigène sans acrimonie les minoritaires:

« Voilà comment vous auriez dû parler. Et le Père Duchêne ne vous engueulerait pas. »

Car il est aussi en colère que vous de voir la direction des affaires dans les mains d'un groupe où il ne compte pas que des amis.

Mais est-ce une raison pour foutre sa démission? »

Et l'article se termine sur un ton de conciliation:

« Vous êtes au moins aussi capables que le reste de la Commune! C'est pourquoi vous devez lutter jusqu'au bout. »

Les Versaillais étant entrés dans Paris le dimanche 21 mai, Vuillaume et Humbert décident d'interrompre la parution du journal. Le dernier numéro du *Père Duchêne* porte la date du 3 Prairial (22 mai). Vermersch a déjà pris du champ.

Les rédacteurs du *Père Duchêne* avaient aussi participé à la fondation d'une autre feuille, *La Sociale*, quotidien à un sou qui fut également un organe de soutien à Rossel. Parmi les autres collaborateurs de ce journal, il faut surtout citer André Léo, féministe révolutionnaire de grand talent, très estimée de Rossel qui l'appelait « le citoyen André Léo » (*La*

Sociale, journal politique quotidien du soir, n° 1, 31 mars 1871 ; dernier numéro : 17 mai).

Pendant la Commune, Maxime Vuillaume a aussi collaboré à *L'Estafette*, au *Vengeur*, de Félix Pyat et au *Journal Officiel* dans lequel il écrivit, le 27 avril, un grand article intitulé *Une page d'histoire*. L'auteur y relate avec beaucoup d'objectivité les péripéties de l'impossible échange entre Blanqui et l'archevêque de Paris, otage de la Commune.

Tous les articles de M. Vuillaume font ressortir ses qualités de journaliste scrupuleux. Dans un style sans emphase, mais pittoresque et alerte, il dégage toujours le détail percutant qui fait mouche.

« Vermersch et Vuillaume possédaient au plus haut degré les dons naturels qui, en temps de crise nationale, font les grands journalistes populaires. » (Georges Laronze.)

Si Vermersch est surtout un pamphlétaire et un poète passionné, Vuillaume est le chroniqueur lucide de son temps ; son écriture, terriblement efficace, est demeurée sans rides. Chez lui, pas de pathos pseudo-révolutionnaire, pas de ces envolées incantatoires chères à certains politiciens de l'époque. Une langue souple et précise avec le mot qui frappe juste et fort.

Le succès du *Père Duchêne* fut donc indéniable et il était dû, sans doute, à son écoute attentive des revendications populaires. Le *Père Duchêne* recevait un nombreux courrier. Son radicalisme répondant aux vœux du plus grand nombre de ses lecteurs. Certaines de ces lettres ont été publiées en 1934 par le Bureau d'édition, sous le titre *Lettres au Père Duchêne pendant la Commune de Paris*. Quelques extraits donnent le ton de cette correspondance pleine d'allant révolutionnaire :

« Le 19 avril — J.B., rue Jules-Lacroix: Belleville veut que la Commune se fasse respecter: Cher citoyen Duchêne [...] Allons, nous comptons sur vous pour lui f... du cœur au ventre, comme on dit, de l'action, du nerf [...] qu'elle agisse carrément mais légalement, de manière que ceux qui n'y croient pas soient forcés de la reconnaître. »

C'est aussi un cheminot dénonçant l'exploitation dont il est victime par la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans. Il gagne 1,50 franc par jour ; il fait quinze jours de service de jour, quinze jours de service de nuit, depuis 4 h 30 du soir jusqu'à 7 ou 8 heures du matin, et les amendes pleuvent à tout propos. Il compte sur le *Père Duchêne* pour dire leur fait aux dirigeants de la compagnie: « Nous recommandons au citoyen Père Duchêne pour qu'il leur dise un peu leur vérité. »

Une ouvrière au chômage, Rose Dupin, s'indigne:

« Allons, je vous en supplie, mon bon Père Duchêne, faites-nous coller des affiches ; si, au nom de la République,

nous sommes prêtes à nous faire écraser par des obus, nous avons aussi le droit d'exister sous le même soleil [...] Pas tout aux uns et rien aux autres... »

Et encore cette correspondance, animée par une foi inébranlable, Irénie Dauthier qui, le 27 avril, se félicite du décret de la séparation de l'Eglise et de l'Etat mais qui déplore l'état d'ignorance dans lequel croupit la paysannerie:

« Si le paysan comprenait [...] Plutôt que de s'indigner, de se récrier souvent contre les principes républicains et le droit de la Commune [...] ô ignorance, quel mal fais-tu! »

Maxime Vuillaume et ses compagnons ont bien répondu aux aspirations des travailleurs. Le climat de confiance et de compréhension qui s'est établi entre rédacteurs et lecteurs a contribué à assurer un tirage exceptionnel à ce journal populaire.

Le Père Duchêne a rendu le plus bel hommage au Paris combattant:

[...] « Quand on voit un peuple se battre de cette façon-là pour une idée. Pour l'avenir et le salut du monde tout entier. On ne peut pas faire autrement que de dire que c'est un fameux peuple. » (*Le Père Duchêne*, n° 66, 1^{er} prairial, an 79.)

Le bataillon des enfants du Père Duchêne

Au début de mai, les fondateurs du *Père Duchêne*, qui assistent presque chaque jour à la naissance d'un bataillon de corps-francs, décident à leur tour de former une unité de francs-tireurs. La nouvelle est annoncée dans le numéro 47 du *Père Duchêne*, 12 floréal, an 79.

Formation de son bataillon de francs-tireurs sous le nom de **Enfants du Père Duchêne**.

Depuis 8 heures jusqu'à 11 heures du matin, et depuis une heure jusqu'à 5 heures de l'après-midi, le capitaine adjudant-major Fleury, et le capitaine-trésorier Georges Barbereux, inscriront les volontaires!

On aura les vivres, on sera payé, on aura des chassepots, de bonnes chemises de flanelle afin de ne pas pincer de foutues fluxions de poitrine pendant la nuit, des culottes de velours à côte, comme les francs-tireurs des Vosges, et le fourneau au képi. Comme le Père Duchêne, qui portera l'uniforme de simple garde.

Le même jour, le numéro 33 de *La Sociale* donne une large publicité à la formation du bataillon des « Enfants du Père Duchêne » et expose tous les détails de son organisation:

L'effectif de chaque compagnie comprendra 70 hommes de troupe, un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, un fourrier, quatre sergents, trois caporaux et deux clairons ou tambours (l'ensemble du bataillon atteignit 316 hommes de troupes et 12 officiers).

Képi de la Garde nationale, tunique de la Garde nationale, deux chemises de flanelle rouge, un pantalon de velours gris à côtes, souliers de troupe et guêtres d'ordonnance en cuir, capote roulée en sautoir avec sac-tente abri.

Équipement: Ceinturon d'infanterie avec giberne et portesabre: baïonnette.

Armement: Fusil Chassepot.

Tenue des officiers (7): Tunique noire à revers rouges, croisée sur la poitrine, boutons des « Défenseurs de la République », collet rouge; képi d'officier d'infanterie avec turban noir, le reste rouge; galons d'or comme pour les sous-officiers; pantalon à bandes rouges, caban à capuchon, bottes à la Souvarov.

Armement: Sabre d'infanterie et revolver.

Le capitaine-trésorier remplira en même temps les fonctions de capitaine d'état-major: à son képi, deux galons d'argent et un d'or.

Pour les officiers d'état-major, des chevaux seront requis par le Ministère de la guerre.

Signe distinctif du bataillon: Sur le képi ou appliqué sur le turban: un petit fourneau monté en plomb, placé entre les initiales P.D. (8).

Les officiers d'état-major et les membres de la Commission du Père Duchêne auront des sabres de cavalerie et, sur le ceinturon, une écharpe rouge aux franges de laine. Franges d'or pour le chef de bataillon (9).

Solde journalière:

Capitaine-trésorier	7 F
Capitaine adjudant-major	6 F
Capitaine	5 F
Lieutenant	4 F
Sous-lieutenant	3 F
Adjudant	2,25 F
Tambour-maître	1,75 F
Tambour clairon	2,25 F
Sergent-major	2 F
Sergent-fourrier	1,75 F
Caporal	1,50 F
Garde	

Vivres de campagne - par jour:

Pain	750 g	- Viande fraîche	250 g
Légumes secs	60 g	- Lard ou jambon	100 g
Sel	10 g	- Vin	50 cl
Sucre	21 g	- Eau-de-vie	12 cl
Café	16 g		

Dans les bureaux de *La Sociale*, 1, rue du Croissant, une souscription patriotique fut ouverte pour couvrir les dépenses occasionnées par la formation du bataillon. Le 6 mai, elle ne s'élevait qu'à la somme de 724 francs. Ce résultat médiocre entraîna des changements dans le commandement.

Le capitaine Pierre (10), premier chef de bataillon des « Enfants du Père Duchêne », fut rapidement remplacé par Gustave Maître (11), ancien chef du 205^e bataillon fédéré, qui avait fait ses preuves à Issy.

Les cadres du bataillon figurent dans les dossiers des Archives du Ministère des Armées (LY 94). La plupart ont été condamnés par contumace à la déportation en enceinte fortifiée.

	NOMS	GRADES	NOMINATION
	A. PIERRE	Chef de bataillon	5 mai
	G. MAITRE	d ^e	8 mai
	FLEURY	Capitaine adj.-maj.	5 mai
	LEVY Raphaël (12)	d ^e	8 mai
	VINCENOT	Capitaine trésorier	5 mai
	G. BARBEREUX	d ^e	6 mai
	FUZAT	Capitaine d'habillement	8 mai
	X. CHERET	Lieutenant capit. d'habillement	20 mai
	LECHAUGUETTE	Lieute. porte-drap.	13 mai
	DUPRAT	Médecin major	13 mai
	TRAINART	Adjudant	5 mai
	LARUEL	Sergent-secrétaire du commandant	20 mai
1 ^{re} Cie	SAMSON (13)	Capitaine	5 mai
2 ^e Cie	FRANÇOIS	d ^e	6 mai
			démissionne le 12
	MORNAS	d ^e	8 mai
3 ^e Cie	MACAIGNE	d ^e	6 mai
			démissionne le 12
	SABIT (14)	d ^e	13 mai
4 ^e Cie	NOUVEL	d ^e	5 mai
			démissionne le 12
	DUVAL	Lieutenant	14 mai
Cie hors rang	X. CHERET	Capitaine d'habillement	20 mai

La formation du bataillon avait été approuvée le 1^{er} mai par Cluseret, délégué à la Guerre (15). Son arrestation ne modifia en rien les dispositions prévues, puisque son remplaçant Rossel, ami du « Père Duchêne », avait été un des partisans du projet. Il signa donc la constitution du bataillon le 5 mai 1871.

La discipline promettait, théoriquement, d'être sévère, le chef de corps ayant le pouvoir de faire fusiller séance tenante les traîtres, les voleurs et les lâches, et de récompenser — par une motion à l'ordre du jour, insérée dans les colonnes du *Père Duchêne* — tout individu qui se serait signalé au combat.

La commission chargée d'examiner les candidatures pour les grades de capitaine, lieutenant et sous-lieutenant était ainsi composée :

1° 3 membres de la Commission du Père Duchêne (Vuillaume, Vermersch et Humbert);

2° Le chef de bataillon commandant ;

3° Le capitaine adjudant-major et le capitaine-trésorier.

L'ensemble formait l'état-major en chef de bataillon.

Le bureau des enrôlements, d'abord installé à l'Hôtel du Louvre, fut transféré à la mairie du 1^{er} arrondissement, puis à la caserne de la Cité où fut caserné, avec beaucoup d'autres corps-francs, le bataillon des « Enfants du Père Duchêne ».

Maxime Vuillaume a fait preuve de beaucoup d'indulgence envers son bataillon ; c'était un peu son enfant. Les rapports d'inspection, en revanche, ne sont pas très élogieux, tel celui du 10 mai 1871 où « Les Enfants du Père Duchêne » sont considérés comme mal armés et mal équipés. Le capitaine d'état-major Ernest Larvor (Archives des armées - LY 33) est encore plus sévère :

INSPECTION DU CASERNEMENT - 3^e DIVISION

Rapport du 20 mai 1871

Garde nationale
Département de la Seine
Etat-major général

[...] Le Bataillon du Père Duchêne, qui a troublé la caserne de la Cité aujourd'hui, est un bataillon sans aucune discipline et composé des plus mauvais éléments. Les hommes insultent journellement les Gardes nationaux qui sont dans la caserne. Ce bataillon est depuis longtemps en formation et cependant il n'est pas encore armé. Les officiers touchent cependant la solde de campagne. Il serait utile d'armer ce bataillon et de l'envoyer à l'ennemi.

Le capitaine d'état-major: Larvor

Cet état de choses, à la veille de l'entrée des Versaillais dans Paris, laisse assez mal augurer de l'efficacité du bataillon dans la suite des opérations.

Pourtant, si Lisbonne ne les portait pas dans son cœur, les « Enfants du Père Duchêne » firent preuve de leur combativité durant la semaine sanglante.

Le mardi 23 mai — on se bat depuis deux jours — « Les Enfants du Père Duchêne » défendent les approches de la rue de Rennes. Vuillaume rencontre Maître au Panthéon :

« Il me cherche depuis le matin. Il me dit les récentes nouvelles de la lutte.

— Il me faut de l'argent pour la solde des hommes.

— Combien ?

— Cent cinquante francs.

— Les voilà.

Je ne sais comment, dans la débâcle des perquisitions,

le reçu qu'il me donna dans l'arrière-boutique d'un cabaret de la rue Serpente où nous allâmes déjeuner, échappa aux gens de police.» (*Mes Cahiers rouges*, III, 344, Paris, 1906.)

BATAILLON DES ENFANTS DU PERE DUCHENE *

Le commandant

Reçu du citoyen Vuillaume, membre de la Commission du Père Duchêne, la somme de cent cinquante-cinq francs.

Paris, le 23 mai 1871

Le chef de bataillon

Maître

Cachet du Commandant

* Bibliothèque municipale de St-Denis, Rc MS 213.

Le képi à double galon d'argent crânement campé sur la tête, Vuillaume fait le coup de feu contre les Versaillais:

« J'étais à la mairie du Panthéon quand, vers deux heures, l'attaque du bataillon de chasseurs qui occupait le Luxembourg se dessina. Certes, on résista du mieux qu'on put. Il faut bien constater cependant, tout en glorifiant l'héroïsme des défenseurs, qu'à quatre heures le drapeau tricolore flottait au faite du dôme. » (*Mes Cahiers rouges*, II, 225.)

Les indications relatives à la composition et à l'organisation des « Enfants du Père Duchêne », telles qu'elles ressortent des Archives des Armées, permettent d'apporter des précisions au curieux récit de Martial Senisse (16) qui dit avoir été capitaine-trésorier du bataillon.

Son nom (si ce n'est un pseudonyme) ne figure pas parmi ceux des membres de l'état-major.

Martial Senisse prétend avoir écrit, le 21 avril, son premier article dans *Le Père Duchêne*. Fait surprenant quand on sait que ce journal fut rédigé exclusivement par Vuillaume, Humbert et Vermersch.

Le récit de Senisse présente des concordances troublantes avec celui de Vuillaume ; particulièrement au sujet du projet d'un comité dictatorial comprenant Rossel, Rigault, Eudes, Dombrowski et les rédacteurs du *Père Duchêne*. Il faut également noter que la grande amitié entre les deux hommes, affirmée par Senisse, n'est jamais mentionnée dans les « Cahiers rouges » de Vuillaume.

Parfois, la narration de Senisse devient franchement fantaisiste. Ainsi, quand il prétend que, le 12 mai, Vuillaume l'a présenté à son ami Verlaine, chef de bureau de presse à l'Hôtel de Ville. On remarquera aussi l'étrange ressemblance entre les relations d'un épisode décrit à la fois par Vuillaume et par Senisse:

Nous sommes le 24 mai, à 10 heures du soir. Après avoir combattu jusqu'à épuisement à la barricade de la rue

Monge, Vuillaume et quelques amis prennent un peu de repos dans un hôtel de la rue Cuvier. Le matin du 25 mai, un camarade pénètre dans la chambre du Vuillaume:

Récit de Vuillaume (*Mes Cahiers rouges*, I, 32.)

« ... Au même moment, un de mes camarades, qui a ronflé lui aussi, entre brusquement:

— Les Versaillais sont ici. Nous sommes cernés.

Je cours à la fenêtre. Au bas, la petite place sur laquelle s'ouvre la grille du Jardin des Plantes est pleine de troupes. »

Récit de Senisse (*Les Carnets d'un fédéré*, p. 142.)

« A cinq heures du matin je me suis réveillé et j'ai bondi dans la chambre de Vuillaume:

— Nous sommes cernés. Les Versaillais sont ici.

Vuillaume a couru à la fenêtre. Sur la petite place, devant le Jardin des Plantes, des lignards et des partisans de l'ordre étaient massés. »

Il faut avouer que cette confrontation des textes laisse un peu rêveur!... (Le livre de Vuillaume a été publié en 1908, celui de Senisse en 1965.)

Remarquons aussi que Martial Senisse a relaté, pas à pas, l'itinéraire suivi par Jean Allemane le 18 mars, avec un luxe de détails qui paraissent largement empruntés aux *Mémoires d'un Communard*.

L'exil

Après les terribles combats de la semaine sanglante auxquels prit part Maxime Vuillaume, les Versaillais se livrent à une sauvage et effroyable répression.

Avec sa modestie coutumière, l'auteur des *Cahiers rouges* ne s'appesantit pas sur ses faits d'armes. « Il ne dit pas qu'il fut héroïque, mais il dit où furent l'héroïsme, la conviction et le désintéressement, toutes choses qui ne courent plus les barricades. » (Lucien Descaves.)

Il décrit l'horreur des fusillades sans jugement. Il sait broser en quelques traits vengeurs le portrait d'un soudard versaillais, tout en relevant au passage un détail touchant: « L'enfant se mit à têter en silence, sans un cri, heureux dans cet enfer. » (*Une journée à la cour martiale*, Cahier n° 1, page 52.)

Arrêté le jeudi 25 mai, Maxime Vuillaume échappe à la mort dans des circonstances presque miraculeuses et il réussit à passer en Suisse après un voyage fertile en émotions (17).

Quand Vuillaume, sous le faux nom de Langlois, fut sorti de la tourmente, les policiers arrêtaient successivement deux hommes, pris pour l'ancien rédacteur du *Père Duchêne*.

A Genève, le proscrit connut des jours difficiles avant d'obtenir un emploi stable. Dès son arrivée, il retrouve des compagnons de l'insurrection au Café du Nord, et il adhère

à la section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste (18). Le 30 novembre 1871, il signe la résolution des réfugiés de la Commune pour témoigner l'affection et la solidarité aux familles des fusillés Ferré, Rossel et Bourgeois.

En collaboration avec deux autres communards, L. Massenet de Marancour (19) et Henri Bellenger (20), il publie à Genève *Hommes et choses au temps de la Commune* « Récits et portraits pour servir à l'histoire de la première révolution sociale » (Imprimerie Blanchard - octobre 1871).

Sur trois volumes prévus (soit 20 fascicules à 20 centimes l'un), un seul fut publié (« Attaque des canons de Montmartre - Exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas - Sortie du 3 avril - Assassinat de Gustave Flourens et de Duval). Une réimpression fac-similé fut faite en 1969 de sept fascicules formant un volume in-24, 234 pages, Editions Edhis.

Vuillaume enverra l'ouvrage à Edouard Vaillant (21), une des grandes figures de la révolution, réfugié en Angleterre. Il répondra à son envoi par une lettre de Londres, datée du 31 décembre 1871:

« Je trouve votre idée de faire des petits livres de propagande communisme et socialiste excellente et voudrais bien vous la voir mettre au plus tôt à exécution [...] Votre petit livre sur l'Internationale (qui n'a jamais vu le jour) serait tout à fait de circonstance au moment où elle se trouve en butte aux poursuites du gouvernement.

[...] Une des choses que j'avais regrettée parce qu'elle venait de vous était que vous ayez insisté sur le peu d'importance de la collaboration d'Humbert au "Père Duchêne" [...] (22). »

Cette lettre de Vaillant est intéressante sur plus d'un point. D'abord, elle montre les relations amicales entre les deux hommes, que les années n'amoindriront pas. (Cf. le bel article sur Vaillant de Vuillaume in *Floréal* N° 46, 18 décembre 1920.)

On peut également constater qu'à cette époque Edouard Vaillant soutient la politique du Conseil général de l'Internationale contre les séparatistes de Neuchâtel. Il conseille d'ailleurs à Vuillaume de s'adresser pour sa documentation à Outine, ami de Karl Marx et adversaire de Bakounine. Il ignore sans doute que Vuillaume avait adhéré à la section de Longemalle qui passera sous l'influence de Bakounine.

La sollicitude de Vaillant envers Humbert sera plus tard mise à l'épreuve quand ce dernier, retour du bagne et devenu président du Conseil municipal de Paris, demandera le vote de 350 000 francs de crédits destinés à la réception des marins et officiers russes à l'Hôtel de Ville, en octobre 1893. La déconvenue de Vaillant sera totale quand Humbert se transformera en politicien bourgeois anti-dreyfusard.

Tandis que Vuillaume est heureusement hors de danger en Suisse, à Paris la police n'est pas restée inactive ; ignorant l'évasion du journaliste, elle espère bien le capturer.

Le 9 juin 1971, une perquisition avait été faite à son domicile, 9 rue du Sommerard, par le commissaire de police du quartier St-Victor, afin de devancer le projet du père de Maxime de s'emparer des papiers compromettants de son fils.

Le sieur Dupont, serrurier rue St-Jacques, avait été réquisitionné en la circonstance. On trouva des notes, des lettres, des articles de journaux, des recueils du *Père Duchêne*, des brochures, des albums de photos. Tout fut placé sous scellés. Parmi les papiers confisqués par la police, il y avait différents brouillons sans date de lettres ou d'articles, et particulièrement ces lignes révélatrices :

« La lutte, loin d'être finie, va seulement commencer. Pour la seconde fois depuis vingt ans, la revendication socialiste va se dresser devant l'exploitation financière ; le travail devant le métal. Le prolétariat affirmant ses droits immuables réclame sa place dans la société nouvelle. Les ennemis sont là. La révolution a besoin aujourd'hui de toutes ses forces. Grande sera la lutte. Grande sera la victoire. »

Un autre brouillon accusait les sœurs des « Petits Ménages » d'empêcher de déménager les vieux et vieilles, au nombre de 1 200, à Issy, afin de laisser bombarder l'établissement et de pouvoir accuser la Commune de négligence vis-à-vis de ces vieilles gens.

Toutes ces pièces seront utilisées comme charges relatives à l'accusation lors du procès du *Père Duchêne*.

Le 8 novembre 1871, en vertu d'un mandat d'amener délivré par le capitaine Damelin-court, rapporteur près le 3^e Conseil de guerre, la gendarmerie avait effectué des recherches, qui se révélèrent infructueuses, pour retrouver l'accusé Maxime Vuillaume. Et pourtant, que de fois n'avait-on pas annoncé son arrestation. Dans la *Gazette des Tribunaux* (5-6 juin 71), un écho :

On lit dans « La Liberté » : M. Maxime Vuillaume, l'un des rédacteurs du *Père Duchêne*, qui avait pu jusqu'aujourd'hui échapper à toutes les recherches, a été arrêté ce matin, rue d'Angoulême-du-Temple.

Le 17 juin 1871, *La Gazette des Tribunaux* récidive :

« Des renseignements qui nous parviennent nous font connaître que le sieur Vuillaume aurait été arrêté hier, rue Racine, vers cinq heures du soir. Il aurait été, nous dit-on, mis immédiatement à la disposition de l'autorité militaire. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au moment où nous écrivons, ce sinistre collaborateur des sieurs Humbert et Vermesch n'a pas encore été écroué au Dépôt.

Chacun sait que ce zélé partisan de la Commune faisait partie du trio qui, dans *Le Père Duchêne*, a pendant trop longtemps publié tant d'articles dans un style aussi ordurier que nauséabond. »

Une fois de plus, la *Gazette* en fut pour ses frais. Vuillaume et son compagnon Vermersch (23) étaient introuvables. En revanche, Humbert (24) avait été écroué ; caché chez des amis aux Batignolles, il avait été dénoncé par le concierge de l'immeuble.

Le procès

Le procès du « Père Duchêne » va se dérouler à l'audience du 20 novembre 1871, devant le 3^e Conseil de guerre de la 1^{re} Division Militaire séant à Versailles sous la présidence du colonel Jobey du 51^e de ligne.

Le commandant Gaveau occupe le siège du ministère public. Au banc de la défense, M^e Maillard, du barreau de Paris. Le greffier Barcq donne lecture du rapport relatant les principaux chefs d'accusation (il y en avait en tout 69).

Seul prévenu présent, Humbert est accusé d'avoir poussé au massacre des otages et à la confiscation des biens de MM. Thiers, Picard et Galliffet.

A la barre, l'accusé conserve une fière prestance et se défend avec beaucoup d'assurance. Le premier témoin, Gaston Da Costa, ancien chef de cabinet de Raoul Rigault, procureur de la Commune, glorifie le passé républicain d'Alphonse Humbert avec lequel il se solidarise : « **Les opinions de Humbert sont les miennes !** »

La nature des explications avancées par Da Costa indispose le tribunal qui menace de faire expulser le témoin.

Un autre témoin, Georges Arnold, membre du Comité central de la Commune et de la Commission de la guerre, insiste surtout sur le soutien apporté par le *Père Duchêne* à Rossel. Il fait mention des attaques du journal envers le Comité central, accusé d'entraves à l'action du délégué à la Guerre.

De Londres, Vermersch avait adressé au tribunal un long factum pour décharger Humbert de la responsabilité des articles écrits par Vuillaume et par lui-même. L'absence de signature au bas des articles pouvait, en effet, fournir matière à l'accusation portée contre Humbert.

En tant que rédacteur en chef du journal, Vermersch revendique la paternité du style caractérisant *Le Père Duchêne*. Il indique que ses deux collaborateurs eurent d'ailleurs une certaine difficulté à adopter le ton qu'il entendait donner à toute la copie du journal.

« Je dois ajouter, écrit-il, que Vuillaume entra dans la peau du « Père Duchêne » au bout de quelques jours, mais que Humbert ne comprit jamais rien à ce que nous avions voulu faire. »

« Je n'ai point à me défendre ici, Messieurs, d'avoir fait ce journal tel que je l'ai fait, j'en suis fier au contraire car je suis certain, après tout, que seul, dans cette Révolution du 18 mars, j'ai eu la certitude révolutionnaire. »

Mais Vermersch se défend d'avoir provoqué la guerre civile:

« Quand une fraction de la nation déclare qu'elle s'opposera même par les armes au despotisme d'une armée prétorienne, au service de quelques usurpateurs, elle ne fait qu'affirmer son droit de résistance à la répression, et le combat — s'il y en a un — ne saurait être qualifié de guerre civile. »

Partisan de la dictature blanquiste, Vermersch réclame les moyens pour l'exercer:

« Nous étions en guerre: nous devons prendre les mesures qu'on prend en temps de guerre. Nous voulions le triomphe de la Révolution: nous devons user de moyens révolutionnaires. »

Il tient à ce que repose seulement sur lui tout le poids de l'accusation:

« L'unique coupable, puisqu'il vous plaît de vous servir de cette qualification, n'est autre que le signataire de cette lettre. »

[...] « C'est moi qui ai demandé tous les moyens extrêmes sans lesquels on ne pouvait vaincre. »

Il précise que sur 68 numéros du *Père Duchêne*, il a fait au moins 55 des éditoriaux (*Grande joie, Grande colère ou Les bons avis*)... les autres étant de Vuillaume. Humbert en a fait un seul sur *La décapitalisation de Paris*, d'ailleurs revu et métamorphosé par les soins de Vermersch:

« Humbert n'a jamais fait dans *Le Père Duchêne* que des entrefilets dont je lui indiquais chaque jour le sujet et l'esprit, et il ne saurait être rendu responsable des articles que je lui ai fait faire sur mon inspiration, pas plus qu'un secrétaire des lettres qu'il a écrites sous une dictée. »

En réduisant le rôle de Humbert à celui d'un sous-fifre, Vermersch cherchait évidemment à l'innocenter tout en affectant une forfanterie ostentatoire et sans risques, mais non dénuée de panache.

L'avocat de la défense, à son tour, fit remarquer qu'il n'était nullement établi que les « crimes » relevés par l'accusation aient eu pour cause l'incitation émanée du *Père Duchêne*. Mais le tribunal était absolument déterminé à mettre en cause la responsabilité écrasante du journal dans l'exécution des otages, sans la moindre preuve de pareille assertion. Au bout d'une heure de délibération, Vermersch et Vuillaume furent condamnés par contumace à la peine de mort, et Humbert à la peine des travaux forcés à perpétuité. La fiancée de Humbert, sœur du communard Lepelettier, se précipita sur le condamné et, lui pressant les mains, jura qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que lui. (Elle tint parole en l'épousant à son retour du bagne.)

Maxime Vuillaume, pour sa part, avait été déclaré coupable d'avoir: par des écrits, rendus publics, excité à la guerre civile, fait lever des troupes armées sans autorisation du pouvoir légitime; provoqué à la destruction de propriétés particulières, à la démolition de la colonne Vendôme, monument public; aux arrestations et séquestrations de personnes; au pillage de propriétés particulières en bandes et à force ouverte; aux homicides volontaires qui ont été commis sur les personnes arrêtées sous le titre d'otages; menacé de mort M. Jules Favre; publié et reproduit sciemment de fausses nouvelles, données de mauvaise foi; offensé le chef du gouvernement, l'Assemblée nationale; outragé et tourné en ridicule la religion de l'Etat; comme rédacteur, continué la publication d'un journal frappé de répression, et d'avoir embauché des militaires qui sont passés aux rebelles armés.

En conséquence, le dit conseil condamne par contumace, à l'unanimité, le nommé Vuillaume sus-qualifié, à la peine de mort, solidairement avec les nommés Humbert et Vermersch.

L'état civil et le signalement du condamné étaient alors inconnus. Ce jugement fut confirmé le 14 février 1876 par le 3^e Conseil qui déclara que le jugement par contumace, en date du 20 novembre 71, par lequel le 3^e Conseil de guerre a condamné le nommé Vuillaume Maxime, homme de lettres, à la peine de mort, s'applique au nommé Vuillaume Maxime, Marie, Abel, Joseph, dont le signalement est alors précisé. (Archives des Armées, 3^e Conseil de guerre, n° 129.)

Le proscrit

En Suisse, Maxime Vuillaume avait pris le nom d'Eugène Arluison, mais ce pseudonyme, comme ceux des autres proscrits, ne trompait personne et la véritable identité des communards fut vite découverte.

Vuillaume poursuit son activité journalistique; au printemps 1872, il publie une petite feuille littéraire: *Le Caprice*, qui n'eut que deux ou trois numéros. Edmond Bazire (25) et Nina de Callias (26) apportèrent leur collaboration. Le dessinateur Slom (27), ancien secrétaire du procureur de la Commune, Raoul Rigault, était chargé de la partie artistique.

Vermersch avait envoyé une pièce de vers: *Symphonie pastorale*. Maxime Vuillaume était resté en relations épistolaires avec Vermersch, son meilleur ami, alors réfugié à Londres. Il lui avait adressé son récit de *La Bataille de Mai*, dont il ne parut que deux chapitres dans le *Vermersch Journal* qui eut une brève existence (18 décembre 1871-23 mars 1872).

Un agent de la Préfecture, un peu imaginaire, signala la présence de Vuillaume à Londres entre octobre 72 et janvier 73. En réalité, il résidait à Lausanne, à la Croix d'Ouchy. C'était la misère. Il n'avait pour vivre qu'une quarantaine de francs provenant de sa collaboration au supplément du dimanche de *La Gazette de Lausanne*.

Avec cinq ou six camarades il habitait un chalet à mi-côte sur la route ombragée qui, du lac, monte à la ville. L'argent était rare, mais, le soir, on se retrouvait en discutant gaiement autour de la table avec l'équipe blanquiste composée de Protot, Dessesquelle et sa famille, Bricon, Slom, etc...

Maxime Vuillaume est expulsé de Lausanne le 20 novembre 1872, pour trouble de l'ordre public. Il retourne alors à Genève. Comme tous les proscrits il est pisté par les agents de la police secrète du gouvernement français: « Vuillaume est signalé avec Chardon pour être souvent à la brasserie du Mont-Blanc, rue du Mont-Blanc ». Les réfugiés, condamnés à l'inaction, passent en effet une grande partie de leur temps dans les cafés (Café d'Orient ou Café de la Poste), ressassant les mêmes histoires tournant autour de cette interrogation: Est-ce la majorité ou la minorité qui perdit la Commune?

Dès son arrivée en Suisse, Vuillaume avait été fâcheusement impressionné par ces réunions de café. Il y avait repéré certains personnages ayant eu une fonction hautement responsable et qui avaient abandonné la cause dès les premiers signes du danger. Ces matamores péroraient maintenant haut et fort à la terrasse du Café du Nord. Cet établissement, envahi par les mouchards, était devenu une véritable succursale de la Préfecture de police. Il fut déserté par les Communards après l'arrestation de Razoua.

En février 73, Vuillaume trouve enfin un emploi intéressant à Altorf, auprès de Louis Favre, l'entrepreneur du percement du tunnel du Mont St-Gothard. Trois autres communards seront employés dans cette firme: Dessesquelle nommé archiviste, Chain, huissier sous la Commune, dirigera la cantine à Göschenen, et J.-B. Dumay, l'ex-maire de la Commune du Creusot (28), excellent tourneur, qui sera secrétaire aux ateliers d'Airolo, à l'entrée sud du tunnel du St-Gothard. Louis Favre, ancien combattant de juin 1848, après avoir été contremaître-charpentier, était devenu le premier entrepreneur du monde. Il avait accueilli volontiers les anciens communards.

Devenu secrétaire général, Maxime Vuillaume, pour aider ses camarades sans travail, leur procura un emploi dans l'entreprise de Louis Favre. La police fut immédiatement informée:

Préfecture de Police
Police municipale
4^e Brigade des recherches
Paris, 8 décembre 1873

M. Lombard
officier de paix

Note 20.132 (29)

Le Cabinet est informé que le nommé Vuillaume Maxime, condamné contumace, actuellement employé aux travaux de percement du St-Gothard, vient d'écrire à Razoua (30) une lettre par laquelle il engage tous les proscrits sans ouvrage à aller le rejoindre en leur promettant de leur procurer du travail.

Plusieurs réfugiés français de Genève auraient l'intention de profiter de l'offre de Vuillaume et de quitter Genève pour se rendre au St-Gothard.

Avis est donné à M. Lombard, avec prière de vouloir bien tenir le Cabinet au courant des déplacements qui pourraient se produire dans le personnel des réfugiés de Genève.

Le chef de Cabinet: Patinot.

Les activités professionnelles de Vuillaume ne l'empêchent pas de continuer son œuvre d'historien. Dans « La Liberté » de Bruxelles sera publié en feuilletons, du 25 mai au 29 juin 73, son reportage dramatique: *Six heures à la cour martiale du Luxembourg*.

Le 29 août 1873, à Genève, il avait légalisé son union avec sa compagne qui était venue le rejoindre en exil.

A la fin de l'année 1874, il a la joie de recevoir à Altorf son ami Vermersch, qui vient d'être expulsé de Belgique après son séjour à Londres. Cette année, qui réunit les deux anciens rédacteurs du *Père Duchêne*, sera l'étape la plus heureuse pour les bannis.

Pour accroître ses revenus, Vuillaume utilise ses loisirs à la rédaction d'ouvrages de vulgarisation scientifique. Il entre en pourparlers avec le directeur de *La Bibliothèque des Merveilles* et lui propose quelques manuscrits dans lesquels il fera connaître au grand public les dernières réalisations de la technique moderne. Il fait part de ses projets au célèbre géographe communal Elisée Reclus. Ce dernier lui répond de Lugano, le 12 mars 1874. Il ne lui cache pas les difficultés de l'entreprise:

... Voudront-ils éditer l'ouvrage d'un communal renforcé comme vous?

... Consentiront-ils à laisser dire qu'ils accueillent la prose du Père Duchêne [...] Je dirai à M. Charton qui vous êtes, afin de dégager votre responsabilité et la mienne; mais il faudra nécessairement vous appeler Jean, Jacques ou Guillaume, mais pas Vuillaume. Je suis beaucoup moins compromis que vous et, cependant, il a fallu que je fusse en relation d'affaires privées et presque nécessaire à la confection de travaux déjà commencés pour que la maison Hachette consentît à me laisser au nombre de ses collaborateurs. (Archives du Musée de St-Denis.)

Edouard-Thomas Charton (1807-1890), le directeur de la *Bibliothèque des Merveilles*, se laissera fléchir et même il

interviendra, plus tard, pour solliciter le recours en grâce de Maxime Vuillaume. Édouard Charton, avocat et ancien saint-simonien, avait été représentant du peuple à l'Assemblée constituante en 1848. Créateur du *Magasin pittoresque* en 1833, il avait pris la direction du *Tour du Monde* en 1860, puis celle de la *Bibliothèque des Merveilles*. Républicain modéré, il avait protesté contre le coup d'état du 2 décembre 1851. Député à l'Assemblée nationale en février 71, il avait été élu sénateur en 1876. Il entretint de bonnes relations avec Maxime Vuillaume et publia plusieurs de ses œuvres scientifiques.

Vers la fin de juillet 1875, les ouvriers italiens occupés au percement du Gothard à Göschenen se mirent en grève pour obtenir de meilleures conditions de travail. Les attroupements furent dispersés par les miliciens, à coups de fusil. Le bilan de la manifestation fut très sérieux: quatre morts et plusieurs blessés.

Maxime Vuillaume, Dessesquelle, Chain et J.B. Dumay, tous quatre employés de l'entrepreneur Louis Favre, furent mis en cause par une partie de la proscription. Il est cependant évident qu'ils n'avaient aucune responsabilité dans la répression « manu militari ». Bien au contraire, Vuillaume a toujours été sensible à la peine des hommes et, dans ses ouvrages scientifiques, il déplore le coût humain des grands travaux. Il voulait que le progrès technique améliore la condition ouvrière.

Les proscrits, dans leur exil, ne se désintéressent pas de la politique française. La République qu'ils ont contribué à faire naître a bien du mal à s'affermir. Le septennat de Mac Mahon ne leur a apporté que des déboires. Ce réactionnaire invétéré ne leur accordera jamais l'amnistie.

En août 1877, misant sur la victoire possible des républicains aux élections du 14 octobre, Thiers compte bien revenir au pouvoir et déjà il complotait avec Gambetta pour maquignonner une combinaison ministérielle. Mais, le 3 septembre, il meurt subitement.

Le 14 septembre, Eugène Razoua, l'ancien commandant de l'Ecole militaire, sous la Commune, écrit, de Genève, à Maxime Vuillaume pour commenter l'événement:

« ... Avez-vous bien pleuré là-bas ? »

Il est mort, il est mort l'homme chéri de la France ! Nous en avons été très émus ici. Vieille canaille ! Il n'a même pas souffert pour extorquer son âme boueuse... »
(Musée de St-Denis.)

Vers la fin de l'année 1878, Louis Favre nomme Maxime Vuillaume agent commercial de la fabrique de dynamite qu'il dirige à Ascona en Italie. Vuillaume réside maintenant à Gênes, 20, rue Palestro.

Les démarches qu'il a entreprises pour faire publier ses ouvrages scientifiques dans *La Bibliothèque des Merveilles* vont enfin aboutir. Il a suivi les conseils d'Elisée Reclus, et c'est sous le pseudonyme de Maxime Hélène que paraîtra le livre *Les Galeries souterraines* (Tunnels du Mont-Cenis, du St-Gothard, du Simplon, sous la Manche): 1^{re} édition Hachette, 1876, 2^e édition, 1879, *Bibliothèque des Merveilles*.

L'expérience acquise dans ses différents postes et sa pratique de l'utilisation des explosifs à des fins civiles lui permettent de présenter un deuxième titre dans *La Bibliothèque des Merveilles*: *La poudre à canon et les nouveaux corps explosifs*, 1878. Il écrit également de nombreux articles pour la revue « La Nature » et autres publications scientifiques.

En octobre 1878, se trouvant à San Pier d'Arena, près de Gênes, il reçoit, de Londres, une lettre d'Edmond Levraud, ancien directeur de la 1^{re} division de la Préfecture de police, qui lui apprend la mort, à Londres, le 9 octobre 78, de Vermersch, son ancien compagnon du Père Duchêne.

Il est très affligé par cette disparition : « *Quand je pense à ces bons jours d'Altorf, les larmes me viennent aux yeux.* »

Le 8 mars 1879, le sénateur Edouard Charton écrit au ministre de la Justice pour demander la grâce de Maxime Vuillaume. Le 18 mars, son employeur Louis Favre intervient également en sa faveur. Il le déclare sérieux, travailleur, très intelligent. Il fait la même démarche pour son camarade Dessesquelle (31) et il certifie que ces deux jeunes gens ont une conduite irréprochable.

Le 19 mars, un ancien membre du Conseil National suisse, L. Rambert, recommande les deux hommes auprès de l'ambassadeur de la République française à Berne.

La remise de peine est prononcée le 17 mai 1879:

« Lorsque, après neuf années d'absence, l'amnistie me rouvrit les portes de Paris, ma première visite fut pour cet Hôtel de Ville que j'avais entrevu une dernière fois dans la bataille, rouge et flambant comme une forge », écrit Vuillaume dans ses *Cahiers Rouges*, III, p. 290.

La société qui l'a employé en Suisse l'enverra en Russie pour explorer le bassin houiller du Donetz. A cette époque, les nihilistes multiplient les attentats contre le gouvernement autocratique et une répression féroce sévit dans tout le pays.

Maxime Vuillaume doit se tenir sur ses gardes:

« Pyat avait publié les extraits de ma *Cour martiale*. J'étais alors à Petersbourg et, ouvrant « Le Figaro », un matin au salon de l'Hôtel de l'Europe, j'y trouvais un extrait pris dans *La Commune*. Je subtilisai le journal, cela aurait pu m'attirer des ennuis. Trois mois après, le tsar Alexandre II était tué (mars 1881). On était alors en pleine terreur. »

Il pourra néanmoins poursuivre sa mission scientifique jusqu'à son terme.

En 1883, il fait paraître chez Masson *Les Nouvelles routes du globe*, avec une lettre de Ferdinand de Lesseps. Il édite une revue scientifique populaire illustrée: *La Terre*, en 1888.

Mes Cahiers Rouges

A son retour définitif à Paris, l'ingénieur cède la place au fougueux journaliste qui, en 1887, entre à *La Justice*, de Clemenceau.

Les contraintes de l'exil n'avaient pas altéré sa ferveur révolutionnaire. Il restait très lié avec ses camarades blanquistes, comme en témoigne cette lettre du docteur A. Régnard (32) du 13 septembre 1893 (27 fructidor) où il lui fait part de la création d'un calendrier républicain:

« Mon cher Vuillaume,

[...] Je vous recommande *le Calendrier* où vous trouverez Chaumette à la bonne place. Je vous ai dit, je crois, que le conseil municipal avait voté l'achat de cent exemplaires (en décembre dernier). Le Préfet n'a pas, jusqu'ici, jugé à propos d'envoyer l'argent.

Je croyais qu'il n'y avait plus que moi d'hébertiste (33), j'espère que vous en êtes encore un, et même j'en suis sûr. — A vous cordialement, A. Regnard. »

En 1898, en pleine affaire Dreyfus, Vuillaume collabore au *Radical*. Il y signe des articles très anticléricaux: « Coalition épiscopale », « Qu'on ferme Lourdes ! », « Fonctionnaires mitrés », « (Les séminaristes) à la caserne comme tout le monde » (34).

Cette campagne de presse lui attire la hargne de l'ex-insurgé Paul Martine, devenu boulangiste et antidreyfusard:

« Vuillaume, que je n'ai jamais vu, est aujourd'hui rédacteur au *Radical*. Je ne l'en félicite pas car ce journal est attaché à la fortune de ce vieux fou, de ce sinistre fanatique, ancien abbé défroqué, toujours aveuglé par la haine cléricale, le triste Combes qui a fait tant de mal à la France ! »

Le journaliste n'a cure de ces reproches. Il continue sa lutte pour l'éducation laïque et il n'oublie jamais la commémoration des grandes dates de la révolution du 18 mars. En 1897, il répond à l'enquête de la *Revue blanche* sur la Commune, pour y dénoncer la sinistre parodie de justice des Versaillais.

Parallèlement à son activité journalistique, il poursuit son œuvre scientifique. Sous le pseudonyme de Maxime Hélène a paru dans la *Bibliothèque des Merveilles*, chez Hachette, *Le Bronze*, ouvrage illustré où la science, l'art et l'histoire coopèrent harmonieusement (1890). Il a fait publier à Tours, en 1896, *L'Horloge et les cloches de la Bastille* (impri-

merie Deslis frères). Au printemps 1907, il écrit une série d'articles dans *L'Aurore*, en faveur de la laïcisation des fêtes de Jeanne d'Arc (35).

Quelques épisodes de *La Commune*, édités par « L'Emancipatrice », imprimerie communiste, feront la matière d'un feuilleton dans *L'Aurore* où Vuillaume est également secrétaire de rédaction (nos des 19, 26 mars, 2, 9, 16, 23, 30 avril, 7, 14, 21 mai et 11 juin 1907).

Il soumet l'ensemble de son manuscrit sur la Commune à plusieurs éditeurs qui le refusent, ne trouvant là rien d'intéressant. C'est alors que Descaves, qui l'a vivement incité à rédiger ses souvenirs (il le connaît depuis l'amnistie), lui ménage une entrevue avec Péguy, fondateur des « Cahiers de la quinzaine ». Une amitié solide et une collaboration étroite vont naître entre « celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas » :

« De la fin de 1907 au départ pour le front, l'un des plus fidèles amis (de Péguy) fut l'ancien rédacteur du *Père Duchêne*, le journaliste anti-clérical et franc-maçon, le frère d'armes de Ranc et Camelinat. » (36)

René Johannot croque une esquisse amusante mais un peu caricaturale du communard :

« Malgré son âge plus que canonique, le « Père Vuillaume », hilare et bon vivant, pilier de café, arrivait toujours aux Cahiers, précédé de sa pipe et flanqué d'une jeunesse florissante du quartier. » (37)

De son côté, Péguy n'hésitait pas à graver les six étages conduisant au logement du chroniqueur, au n° 6 de l'avenue de la Motte-Picquet. Chaque jeudi, les deux hommes déjeunaient ensemble chez Vachette. « *Ces quelques déjeuners que nous faisons sont des haltes pour moi dans cette garce de vie* », écrit Vuillaume, avec un peu d'amertume, le 19 octobre 1908 (38).

Péguy aimait entendre Vuillaume parler de la Commune :

« Tout pan de mur, tout pavé lui est texte et matière à remémoration. Ici Vallès venait dans ce café. Il se mettait dans ce coin-là. Il se tenait comme ça. Et un certain geste des épaules, une certaine manière de porter la stature vous font voir Vallès, non pas seulement dans le temps mais dans l'âge et dans l'événement de Vallès, vous en apprennent cent fois plus que toutes les « Histoires » du monde. » (39)

Dans *L'Eclair de Bruxelles*, du 6 septembre 1921, Maxime Vuillaume évoquera l'amitié exceptionnelle entre Péguy et lui-même, sous le titre : *Anniversaire — quelques souvenirs sur Charles Péguy*. Il rappelle ses rencontres avec le gérant des *Cahiers de la Quinzaine* :

« Chaque jeudi, je me rends rue de la Sorbonne où se réunissent les amis de Péguy. Que d'heures charmantes j'ai passées dans cette petite salle [...] Le temps avait cimenté notre amitié. L'âme étrangement chrétienne de Péguy ne s'était pas effarouchée au contact d'un mécréant. » (40)

ONZIÈME CAHIER DE LA DIXIÈME SÉRIE

MAXIMÉ VUILLAUME:

MES CAHIERS ROUGES

VI. — *au large*

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant le dimanche

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

Le manuscrit autographe du premier livret des Cahiers, *Six heures à la cour martiale du Luxembourg* — jeudi 25 mai 1871, porte en tête du feuillet côté 3, cette dédicace: « A la mémoire de mon ami Raoul Rigault, procureur de la Commune, assassiné près la barricade de Royer-Collard, le mercredi 24 mai 1871. »

Sur le feuillet du manuscrit côté 4, Vuillaume a ajouté ce commentaire:

« Lorsque parut l'enquête sur l'insurrection du 18 mars *, il fut question un instant parmi les proscrits de réunir les dépositions des survivants de la bataille et de publier, en réponse à l'odieux mémoire, l'histoire vraie du grand massacre. Ce travail eût été doublement utile: répondre à la calomnie, dresser d'avance, pour le jour du jugement, l'acte d'accusation des exécuteurs. L'enquête n'a point paru. Ces quelques pages étaient ma déposition. Maxime Vuillaume. » (Institut d'Histoire de la Ville de Paris.)

* L'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871. Les trois volumes destinés à l'Assemblée Nationale par les soins du gouvernement sont un ramassis de ragots haineux. La palme revient à l'amiral Saisset qui s'est distingué par sa stupidité malveillante et sa mythomanie délirante.

Il faut encore noter que c'est Péguy qui trouva le titre couvrant l'ensemble de l'œuvre : *Mes Cahiers rouges*.

La sortie des trois premiers fascicules (février-mars 1908) ne suscite d'abord que le silence de la grande presse. Seul le député socialiste Gustave Rouanet fit un article élogieux dans *Lectures pour tous*, du 6 avril 1908.

Heureusement, le Conseil municipal de Paris, qui comptait encore plusieurs anciens communards, décida l'achat de 120 numéros pour soutenir l'entreprise.

Bientôt, d'autres chroniqueurs feront des comptes rendus favorables aux « Cahiers ». Dans « La Grande Revue » du 10 octobre 1908, sous la signature G.L., on peut lire ces lignes prophétiques:

« Tableaux de Paris et visages révolutionnaires que les historiens de l'avenir n'auront pas le droit de négliger. C'est de la vie prise sur le fait et emmagasinée pour eux. » Jugement positif que les critiques de notre temps confirment pleinement: « Les Cahiers rouges sont de l'histoire tout court et de grand format. Leur apparent désordre, leur fiévreuse nonchalance, les caprices que la mémoire y noue aux hasards de l'émotion reconstituent, plus sûrement que le panorama méthodique d'un observateur détaché, l'histoire elle-même. » (41)

Le dernier Cahier est daté de 1914. Une édition condensée des sept premiers cahiers avait paru chez Ollendorff, en 1910, sous le titre *Mes Cahiers rouges au temps de la Commune*. Sous le même titre, la Société d'éditions littéraires et artistiques fit paraître en deux volumes un résumé des Cahiers I à VII, et le Cahier VIII (sans date). Le volume VIII des Cahiers, « Deux Drames », a été repris par Emile-

Paul en 1912. Il contient des renseignements inédits sur la vie d'Edouard Moreau et sur son rôle primordial au sein du Comité central de la Garde nationale fédérée.

En 1953, le Club français du Livre reproduisit l'édition Ollendorff de 1910. Albin Michel fit, en 1971, une réimpression des Cahiers I à VII avec variantes et suppléments. La Palatine, sous le titre *La Semaine sanglante*, publia en 1964 un récit composé de chapitres puisés dans les Cahiers I, II, IV, V, VII et X.

Les Vieux de la Vieille

Ecrites le plus souvent sur le papier à en-tête de *L'Aurore*, les lettres de Vuillaume ayant échappé à la destruction sont une mine de renseignements sur les acteurs du drame de 1871, mais aussi sur la riche personnalité de leur auteur. Cet homme, très sensible au charme féminin mais nullement phallocrate, aime la vie, la bonne chère ; il fait d'ailleurs volontiers la cuisine et adore les tomates « parce qu'elles ont la resplendissante couleur du vieux drapeau rouge ».

Sa correspondance (malheureusement, rarement datée) est émaillée de souvenirs historiques et de réflexions familiales avec une bonne dose d'humour. Il raconte, par exemple, les conséquences de l'absence de Claire, la petite bonne de la famille, qui a dû partir soigner son père gravement malade. La fille de l'écrivain, Marie Vuillaume, première chanteuse légère à l'Opéra, doit justement donner une réception ; elle engage alors une nouvelle servante, une vraie perle, lui a-t-on assuré.

Le soir de la réception, tandis que l'invitée d'honneur, la grande cantatrice Marié de l'Isle, vocalise dans le salon, la nouvelle bonne, ivre-morte, ronfle béatement sur la descente de lit, pour la plus grande joie de Maxime Vuillaume.

Bien entendu, les échanges épistolaires sont en général beaucoup plus sérieux et donnent de précieuses indications sur les activités de l'auteur. La majorité des lettres sont destinées à Descaves dont le rôle fut déterminant dans la naissance des *Cahiers rouges*.

Le 26 novembre 1908, Vuillaume apprend la mort d'un ancien camarade, Gustave Puissant, qui avait collaboré avec lui et Humbert au *Journal du Peuple*, de juillet à septembre 1870. Puissant avait été aussi rédacteur à *La Rue*, de Vallès, mais il n'avait pas été inquiété après la Commune (et pour cause).

Et Vuillaume écrit à Descaves : « Puissant est mort, n'empêche que cet animal, en 1873, m'écrivit à Genève pour

avoir des renseignements sur nos faits et gestes, bien entendu pour faire ses rapports. »

C'est en 1879 qu'on découvrit que Puissant faisait partie, depuis de longues années, de la police: « Sous l'Empire, le siège et la Commune, il dut faire mal son métier », a consigné Vuillaume dans *Les Cahiers rouges*, « car il ne nous a pas dénoncés ».

Torturé par les remords, Puissant eut une fin misérable et Vuillaume conclut: « Que la terre lui soit légère ».

Mais c'est le processus de la fabrication des *Cahiers* qui est passionnant à suivre:

« Paris, le 1^{er} octobre (probablement 1909)
à Lucien Descaves, 46 rue de la Santé
Cher ami,

J'ai lu votre petite lettre. Si vous vous arrêtez à Paris, retour de Valenciennes, je suis toujours Aur(ore) de 4 à 6 1/2 et Rad(ical) de 7 à 8. J'ai vu ce matin Péguy, que je n'avais pas vu depuis mon retour. Je lui donne mon *dernier Cahier* le 15, pour paraître le 15 décembre. Nous allons ensuite chez Ollendorff mardi, pour republier 2 volumes. C'est paraît-il d'accord. Nous en causerons un soir également.

J'ai fait un chapitre sur Gouhier, membre Comité central, mort à Brevannes, et qui m'a laissé, comme vous le savez, des papiers. C'est extraordinaire de décousu. Il a écrit cela quand il perdait déjà la mémoire. Il raconte, par exemple, qu'il a trouvé des capsules Mother (?) et autres appareils pour maladies secrètes, dans le tiroir de l'archevêque, quand on l'a arrêté! Pauvre archevêque! Ce n'était pas un (mot illisible) de le fusiller. (Darboy avait une maladie de vessie.)

J'ai cependant tiré de ce fatras deux ou trois notes intéressantes qui m'ont fait un petit chapitre*. Je le termine par une vingtaine de lignes sur Brevannes et Oudet sur son lit. Dites-moi, par un mot, les noms de ceux qui ont été à Brevannes afin que je ne fasse pas d'erreur de date. Gouhier est entré en 1901. A cette date Oudet, Jallot, Mathey y étaient-ils. Je n'ai plus qu'à vous serrer la main. Amitiés à tous les vôtres et à bientôt.

M. Vuillaume

Rien que les noms et les dates d'entrée (à peu près) ce que vous savez. Du reste, j'aurai le temps d'en causer avec vous avant de revoir mes épreuves.»

Dans cette lettre, Maxime Vuillaume parlait donc de la mise au point du *Cahier* n° VII, intitulé *Dernier cahier*, qui n'a pas paru le 15 décembre 1909 comme il le pensait, puisque le bon à tirer a été donné le 8 mars 1910. Quelques jours plus tard, le samedi 4 octobre 1909, Vuillaume conseille à Descaves d'acheter *L'Aurore*, le dimanche suivant: il a fait un article sur Massol, qui vient de mourir.

* Une note sur Edouard Moreau et Beaufort son parent
— Une sur Lullier et le Mont-Valérien — Une sur Picpus et les cadavres de St-Laurent.

Léon Massol, curieux type, fils d'une célèbre basse de l'Opéra, était organiste, compositeur et ingénieur. Pendant l'exil en Suisse, il avait travaillé comme ingénieur de la ligne en construction Genève-Annemasse. Ce joyeux drille s'adonna plus tard aux études pasteurienues. Membre du Comité de l'Institut Pasteur, il devint directeur du laboratoire de bactériologie de l'Université de Genève, qu'il avait créé.

Dans cette fin d'année 1909, alors que Vuillaume corrige les épreuves du 7^e Cahier, tout le monde à la maison est grippé: sa fille, Jeanine sa petite-fille, — lui, se remet, mais il a un moment de découragement: *« Quand je passe devant la vitrine d'un magasin, je vois un vieux qui traîne la patte. »*

Il conserve cependant ce don d'observation où il excelle. Parlant du brave Montels, ancien chef de la 12^e Légion, qui n'a pas renoncé aux conquêtes féminines, il a cette jolie formule relevée d'une pointe d'humour: *« Il conserve le cœur chaud, mais l'enveloppe est frileuse. »*

A ses correspondants, il doit fréquemment préciser son adresse, car il change souvent de domicile et sa fille s'inquiète de ses conditions d'existence et de confort. Il en fait part à Descaves: « Je viens de déjeuner chez ma fille. Elle tient absolument que je reste près d'elle, afin que je puisse prendre les repas à sa table et qu'en cas de maladie elle m'ait sous la main. »

Il habitera donc assez longtemps chez sa fille, 5, avenue de la Motte-Picquet, au quatrième étage, mais il tient particulièrement à son indépendance et c'est au 6, avenue de la Motte-Picquet, au sixième étage, qu'on le retrouve un jour.

Pendant le déménagement, sa fille l'invite à faire un court séjour dans sa villa des Genêts, à Beauchamp (S.-et-O.), où il a déjà passé plusieurs jours de vacances. On ne peut dire que la campagne soit le havre favori de ce parfait citadin: il nous en apporte la confirmation par cette appréciation du 23 septembre 1912:

« Je suis à la campagne, hélas. Ce n'est pas précisément la campagne qui m'assomme — elle y est bien pour quelque chose — mais c'est l'existence monotone que j'y mène. Pas de livres. Pas de papiers à remuer. »

Mais revenons à ses demeures parisiennes. Le voilà soudain dans le XIV^e arrondissement, celui de son ami Descaves. Il ne s'agit que d'une courte escale qui correspond plutôt à quelque escapade galante:

« Je vais habiter, à partir d'après-demain, rue d'Alésia, n° 62, au coin de la place Pierre (comme au temps de la Commune il a supprimé le mot "saint" de la dénomination de cette place, aujourd'hui place Victor-Basch).

Je vous invite à visiter mes luxueux appartements et déjeuner. »

Comme il aime ces réunions amicales autour d'une bonne

table, aux mets simples, mais d'une robuste saveur (« entre-côtes, omelette, cigares exquils »).

Le confort des lieux n'est pas son souci extrême mais entrent en ligne de compte le bon marché du loyer et une vue dégagée. Quand il emménage au 27, avenue de Tourville, il s'enthousiasme: « Un cinquième plein de lumière! » Les étages ne lui font pas peur.

Un nouveau projet, qui ne se concrétisera malheureusement pas, va le remplir d'exaltation:

« Jeudi 26 mai, 1910

Voici, cher ami, un article de Geffroy (42). Vous pensez si je suis heureux. Je vais peut-être m'atteler à une histoire des communards de 71. Je fais encore quelques réflexions salutaires et sur la difficulté de l'œuvre et sur l'âge respectable — ou à peu près — que je vais atteindre.

Histoire sans façon, populaire on disait jadis, mais avec quelque tenue, mêlée de chapitres dans le genre de l'histoire de la société sous la révolution des Goncourt. Je puis, en effet, retracer bien des choses, la rue, la presse, l'armée, le gouvernement, le club, etc. J'en causerais avec plaisir avec vous. Je ne veux pas refaire le Lissagaray — bien fait — mais j'ai un tout autre plan.

Ollendorff prendra le livre. Il semble assez content. Je l'ai vu hier. Vous avez vu la publicité qu'il me fait (mot illisible). *Temps, Matin, Figaro, Liberté*, etc. C'est bon signe.

Je ne saurais trop me souvenir que sans vous tout cela n'eût jamais existé. Mes *Cahiers*, qui n'étaient pas encore des cahiers, couraient grand risque d'être un jour jetés au feu. Il n'en serait resté que la lettre de Fasquelle.

Avant votre émigration pour Senonches (Descaves se reposait parfois à Senonches, dans sa villa « La Préférée ») nous pourrions déjeuner tous deux. Mais, ici, je n'ai qu'une banale femme de ménage qui vient de me servir un entrecôte de carton après m'avoir présenté hier une côtelette de brique. Décidément, il faut que je m'installe si je ne veux aller au « mur », celui de Montparnasse, le ventre vide.

Car vous savez, le monument aux morts de 1871, de Montparnasse, est, paraît-il, tout près de ma future demeure*. C'est vraiment avoir de la veine! Je vais voir Protot.

Un mot et à vous...

Amitiés aux vôtres

Amitiés Crepel. Maxime Vuillaume

Enfin, votre frère a-t-il reçu le Cahier VII et faut-il lui envoyer de nouveau? Péguy va m'envoyer un Wathman». (Exemplaire sur papier de luxe.)

L'ex-délégué à la Justice, Protot, avait adressé à Vuillaume une brochure: *Une révolution dans l'habitation — Un foyer pour tous*, avec plans et une requête au Conseil municipal. Le docteur Crepel, dont il est souvent question dans cette correspondance, était le beau-frère de Lucien Descaves. Il apporta son soutien à beaucoup de vieux communards dans la gêne.

* La sépulture de Maxime Vuillaume est située, en effet, dans la 27^e division, non loin du monument aux fédérés.

Maxime Vuillaume fut décoré de la Légion d'honneur en août 1907 (ses confrères de la presse parlementaire lui offrirent la médaille). Cette distinction provoqua quelques réactions hostiles parmi les vétérans de la Commune. Vuillaume en conçut un peu d'amertume et bouda un certain temps le banquet traditionnel.

Cette lettre non datée, adressée à Descaves, traduit sa mauvaise humeur passagère:

« Jeudi soir 11 heures, *l'Aurore*

Mon cher Ami,

Je n'irai pas avec vous au banquet du 18 mars. Mon bout de ruban rouge est un trop petit morceau du drapeau d'autrefois. Je me contenterai de déjeuner avec Pilotell (43) qui est venu me voir hier et que j'ai invité. Si vous voulez être le troisième, rendez-vous samedi entre midi et midi et demi au Café Soufflet (et non Soufflot), coin rue des Ecoles. Nous déjeunerons en face, au Vachette, en devisant des vieux jours d'il y a quarante ans. Le temps où nous étions tout enthousiasme, toute joie. *C'était, t'en souviens-tu, du temps de la Commune* (allusion au poème d'André Gill de décembre 1871).

Si vous en êtes, un mot et je mettrai dans ma poche, au lieu de 2, trois cigares extra. Il m'en reste encore une dizaine de ces Havanes à 2 francs 50. C'est ce qu'il faut pour fêter le 18 mars. Martelet (44) est venu avant dîner. Il est superbe dans le complet indigo de Crepel. Reste le pardessus dont il m'a montré les manches effilochées, mais le beau temps va venir. Le soleil remédie à tout.

J'écris à Dupré pour votre feuilleton. Je croyais vous voir hier au Syndicat (sans doute l'association des journalistes républicains dont Vuillaume est syndic). Donc un mot si vous venez et hommages chez vous et amitiés.

M. Vuillaume

Venez donc samedi, cela commencera votre journée. Vous « combattrez » le soir avec Martelet. Depuis 2 ou 3 jours, je passe mes soirées à relire *Le Conscriit de 1813, L'Invasion*, etc. J'ai trouvé les romans nationaux (d'Erckmann Chatrian) dans un catalogue. C'est vraiment exquis, surtout *1813* ».

Largeur d'esprit de Vuillaume

Vuillaume ne fait preuve d'aucun ostracisme envers ceux qui ne partagent pas entièrement ses idées. Si, naturellement, ses relations sont plus étroites avec les blanquistes, il est cependant en excellent rapport avec les communards de la minorité. Camelinat, l'ancien directeur de la Monnaie sous la Commune, lui envoie sa photo avec cette dédicace: *A mon vieux camarade Vuillaume* (Musée de St-Denis).

Avant tout, Maxime Vuillaume fait œuvre d'historien consciencieux, sans aucun sectarisme. Pour relater les événements il fait appel à ses propres souvenirs et se reporte aux témoignages irréfragables des combattants, qu'ils aient appartenu à la minorité ou à la majorité de la Commune.

Ainsi, après avoir donné son interprétation de la mort de Delescluze (7^e Cahier, p. 97 & s.), Maxime Vuillaume

donne la parole, dans le 8^e Cahier, à Louis Pindy qui expose une version différente (p. 171 & s.).

Louis Pindy, membre de la Commune et ex-gouverneur de l'Hôtel de Ville, n'était pas très apprécié des Blanquistes de stricte obédience. Vuillaume lui répond pourtant très aimablement avant publication de sa rectification que Vailant continuera d'ailleurs à réfuter (Cahier X):

« Mon cher Pindy,

Voici l'épreuve de votre lettre. Le livre paraît dans une dizaine de jours. Vous avez vu que je n'ai pas changé une virgule. Je vous envoie cela à la hâte. Je n'avais même pas l'intention de vous l'adresser avant la parution, mais Descaves, avec qui je vais dîner de ce pas, m'a dit que vous l'attendiez. Et, sur ce, poignée de main d'autrefois.

M. Vuillaume

6, avenue de la Motte-Picquet, 6^e étage »
(Institut Français d'Histoire sociale - 14.1S. 130 - Le bon à tirer du 8^e cahier est daté du 13 février 1912.)

L'amitié entre Descaves et Vuillaume subit une éclipse momentanée lors de la parution chez Ollendorff, en 1913, du livre de Descaves, *Philémon vieux de la vieille*.

Le futur président de l'Académie Goncourt avait mis dans la bouche de son héros Colomès des propos plus que sévères sur les prétendus débordements de la jeunesse estudiantine sous la Commune:

« Mais qui donc donnera alors les plus tristes exemples? La classe ouvrière? Non.

Ce fut la bohème de l'opposition à l'Empire, glorieuse de petits procès, la jeunesse bourgeoise, soi-disant révolutionnaire, qui frétille à la Préfecture de police, dans les délégations, les états-majors, la presse, les brasseries et les petits théâtres. Voilà la honte de la Commune. »

Dans un autre passage, Colomès déplore le mauvais entourage de Razoua, l'ancien commandant de l'Ecole militaire:

« Sa société se composait, pour une bonne part, de fils de famille égarés dans la révolution, notamment de cette bohème de la presse et du quartier latin qui avait voltigé à la Préfecture de police, autour de Raoul Rigault. »

Profondément blessé, Maxime, qui se sentait particulièrement visé, ne tarda pas à réagir vivement. Descaves parut s'étonner de son courroux.

« Vous me classez parmi ceux qui sont la honte de la Commune et vous voulez que je sois satisfait! »

« Je n'ai jamais posé pour un héros », lui dit-il encore. Et il est vrai qu'il a fait tout simplement son devoir, sans épiloguer sur son courage. « Vous me comptez parmi les effrontés et les repentis. » Et, là, Vuillaume, ulcéré, se reportait à un autre passage de *Philémon*, très agressif:

« Au chapitre des profits, en revanche, les convives inscrivirent les noms de quelques repentis. L'un s'était fait décorer, un autre avait sollicité [...] »

C'était l'allusion directe à la Légion d'honneur décernée à Maxime Vuillaume en août 1907 pour couronner sa carrière d'excellent journaliste, distinction méritée qui n'avait aucun caractère infamant.

Les insinuations de Descaves étaient déjà en puissance dans son avant-propos au Cahier n° 1 de 1908, où les critiques mordantes contre la prose des rédacteurs du *Père Duchêne* s'étendaient à leur propre personnalité. Ces propos acides étaient en partie compensés par des appréciations flatteuses sur les qualités d'historien de l'auteur des *Cahiers*.

Dans l'avant-propos remanié après la mort de Vuillaume, Descaves a beaucoup atténué la virulence de ses escarmouches. (Cf. *La Semaine sanglante*, éd. La Palatine, 1964.)

De toute façon, les *Cahiers* avaient fait leur percée dans l'opinion, et Rouanet, dans *L'Humanité*, leur avait consacré une cinquantaine de lignes élogieuses.

Autour de l'auteur des *Cahiers rouges*, les rangs des anciens communards deviennent de plus en plus clairsemés. En 1903, est mort son capitaine du 248^e bataillon, Charles Longuet, le gendre de Karl Marx. Da Costa est disparu en 1909. A propos de ce décès, Vuillaume écrit: « *De la bande du quartier (latin) il ne restera bientôt plus que moi, Humbert et Pilotell* », et aussi Ernest Moullé, un ancien de la brasserie St-Séverin, directeur du Muséum sous la Commune, un des derniers combattants de la semaine sanglante.

Arnold et Ostyn meurent en 1912. Langevin Martelet, Pindy, Vaillant, Protot sont, comme lui, déjà ou bientôt septuagénaires.

De certains compagnons, on a perdu la trace. Breuillé (45) lui écrit le 3 juin 1911 pour avoir des nouvelles de Teulière (46), un blanquiste de l'ancien groupe du quartier latin. Avec Girault (47) l'amitié reste vive.

La plupart des survivants sont dans la misère. Vuillaume fait souvent appel à la solidarité des plus favorisés pour leur venir en aide, et lui-même donne l'exemple. Il se dévoue en particulier pour Ledrux qui fut commandant du fort de Vanves et pour Maître, commandant du bataillon des « Enfants du Père Duchêne », qui se montre fort pressant pour obtenir un bureau de tabac.

En hommage à Eugène Varlin, *La Vie ouvrière* consacre au martyr de la Commune un très beau numéro, le 5 juillet 1913. Y participèrent: Descaves, Ch. Keller, James Guillaume et Maxime Vuillaume qui traita des circonstances de la mort de Varlin. Hachette, pour son almanach, demandera à Vuillaume une page sur la Commune, mais son activité littéraire ne se borne pas uniquement à l'histoire du 18 mars. Une lettre à Descaves, du 27 mai 1910, le montre très intéressé

par des recherches au sujet de Marceline Desbordes-Valmore et Marie Dorval. Dans *Le Matin* du 20 juin 1913, il fait une très belle évocation de la reprise d'*Hernani* au Théâtre français en 1867.

Le 2 mars 1914, Georges Pilotell lui adresse une très amusante lettre qui apporte un point de vue intéressant sur les perquisitions effectuées dans les communautés religieuses sous la Commune. Dans beaucoup de cas, ce furent des tracasseries inutiles, mais elles ne s'accompagnèrent pas systématiquement de brutalités et de vexations, comme l'affirma la presse réactionnaire:

Mon cher Ami,

J'espère que maintenant tu es complètement remis de ton indisposition (en février, Vuillaume avait eu une forte crise de douleurs dans la région lombaire et de grandes difficultés à plier le jarret) et as repris ton petit traintrain politique et littéraire.

En lisant un paragraphe sur le nouveau musée Rodin (48), je me suis souvenu d'une perquisition avec fédérés dans le dit local qui appartenait aux Dames du Sacré-Cœur.

J'ai des détails amusants sur cet ancien couvent et sur les habitudes de ces bonnes nonnes qui furent très effrayées de ma présence, mais que je traitais avec une grande courtoisie.

L'une d'elles, qui était fort jolie, me demanda mon nom pour le dire dans ses prières. La plus effrayée était la supérieure, vieille dame belge qui vint ensuite me demander un passeport à la Préfecture, pour se rendre en Belgique. Il y avait là une peinture soi-disant peinte par la Vierge. Y est-elle toujours? Je ne sais pas.

Vite une carte postale par retour de courrier, je te donnerai cela. Dis-moi aussi si tu peux m'envoyer les timbres mensuels le 6 courant. Voilà bientôt mon anniversaire. 43 ans! (c'est-à-dire: il s'est écoulé 43 ans depuis la Commune). Cela ne nous rajeunit pas. Tenons bien. Nous en verrons d'autres. Courage. Bonne santé et les meilleures amitiés de ton vieil ami. — G. Pilotell.

Maxime Vuillaume a hâte de terminer le dixième Cahier qui paraîtra le 9 juin 1914. A son ami Henri Saffrey, fils d'un graveur qui assista au massacre des Communards dans le collège Chaptal, il écrit: « Si je pouvais clore ces fichus *Cahiers rouges*, cela me mettrait à l'aise pour commencer l'histoire (de la Commune) » qu'il pensait faire éditer chez Crès.

Il ne commencera pas l'histoire de la Commune car le déclenchement de la première grande guerre mondiale va bouleverser tous ses projets.

Pour clore cette période de l'avant-guerre 14, il faut signaler une erreur commise par certains historiens: On impute à Maxime Vuillaume la paternité d'un discours prononcé le 14 août 1910, à l'occasion de l'inauguration, à Besançon, d'un monument érigé à la mémoire de J.P. Proudhon.

C'est inexact ; il s'agit là d'un homonyme, C. Vuillaume, professeur au lycée de Besançon et président du comité Proudhon.

Il aurait été assez surprenant qu'un Blanquiste fasse l'éloge dithyrambique de Proudhon, et le ton compassé du discours ne correspond guère au style percutant de l'auteur des *Cahiers rouges*.

Dernières années

La guerre 14-18 produira une profonde déchirure dans la vie de Maxime Vuillaume. Deux de ses petits-fils, Maxime et Albert, sont partis pour le front, et, le 5 septembre 1914, l'ami, le confident, Charles Péguy, est tué à la tête de sa section près de Villeroy.

Le vieux Communard ne porte pas « les Boches » dans son cœur. Il n'a pas accepté la défaite de 1870 et la trahison du gouvernement de la défense nationale.

Quarante-trois ans plus tôt, il écrivait, dans le n° 3 du *Père Duchêne* (18 ventôse an 79-8 mars 1871):

« La France a perdu son Alsace, sa brave Lorraine, qui étaient foutre si patriotiques que le Père Duchêne verse toutes ses larmes de son corps quand il songe que ces braves bougres de Strasbourg et de Metz sont sous le sabre de De Moltke et sous la schlague de Bismarck. »

Il n'a pas oublié non plus la complicité germano-versaillaise dans l'assassinat de la Commune. Alors, comme beaucoup de ses anciens compagnons blanquistes, il a cru en l'union sacrée soutenue par Édouard Vaillant. Les chefs socialistes avaient d'ailleurs donné l'exemple: Guesde, Sembat et Albert Thomas avaient accepté un portefeuille dans le ministère Viviani.

N'accablons pas trop Maxime Vuillaume pour ses petits opuscules de propagande patriotique qui ne brillent ni par l'originalité du style ni par le choix des sujets. Ces accidents de parcours sont avant tout des besognes alimentaires, écrites sur commande.

Il est donc l'auteur de plusieurs livrets des éditions F. Rouff. Chaque semaine, pour quinze ou vingt centimes, des brochures édifiantes répandent la bonne parole pour soutenir le moral de l'arrière.

Dès 1916, dans la collection historique populaire de cet éditeur, il évoque « Les soldats de la Liberté-Valmy » et fait un parallèle entre la lutte présente et celle des défenseurs de la patrie en danger pendant les grandes heures révolutionnaires. *Austerlitz* permet aussi un rappel du conflit entre l'Autriche et la France. Mais ce sont les récits illustrés de la collection « Patrie » qui sont les plus conventionnels et les plus navrants.

— *La Belgique à feu et à sang* (n° 8). La Belgique, qui avait refusé la violation de sa neutralité fut, en effet, terriblement éprouvée par la puissante machine de guerre allemande.

— *Dans les usines de guerre* (n° 24) est un reportage sur la fabrication des obus et des canons au Creusot. L'ouvrage correspond parfaitement aux directives du socialiste rose pâle Albert Thomas, ministre de l'armement (18 mai 1915-12 septembre 1917) qui a impulsé la mobilisation industrielle du pays avec l'appui du secrétaire général de la C.G.T., Léon Jouaux.

— *De Paris menacé - Paris sauvé* (n° 77) il y a peu de choses à retenir, si ce n'est le récit de la mort héroïque de Péguy.

— *Paris sous les gothas* (n° 82). Malgré le caractère très conventionnel de l'intrigue, Vuillaume risque quelques clins d'œil vers le passé: les bombardements de Paris en 1871. Un rappel de l'incorporation de l'auteur dans le 248^e bataillon de la Garde nationale. Et, pour bien situer l'action dans l'actualité, il fait allusion à une séance de cinéma où la projection du très beau film d'Antoine, *Les Travailleurs de la mer*, est perturbée par une alerte.

— *Paris bombardé par les Berthas* (n° 95) permet à l'ancien ingénieur de donner quelques détails techniques sur les canons de Bertha Krupp.

— Dans *Pourquoi l'entente doit vaincre* (1918 - Petite Bibliothèque de la guerre, Attinger Frères éditeurs, Paris, Neuchâtel, s.d.), Maxime Vuillaume veut persuader ses lecteurs que les alliés possèdent tous les atouts pour vaincre l'Allemagne.

Maxime Vuillaume était-il totalement d'accord avec ce bourrage de crâne? On peut difficilement le croire. Malgré la censure, les horreurs de la gigantesque tuerie n'étaient plus ignorées de l'arrière. Vuillaume avait certainement compris que les intérêts des marchands de canon étaient opposés à la paix et que les ententes diplomatiques secrètes prolongeaient scandaleusement les massacres.

La paix signée, Maxime Vuillaume a la joie de retrouver deux de ses petits-fils, revenus sains et saufs de la grande boucherie. Il reprend sa bonne plume chaque fois qu'il s'agit d'honorer la mémoire des combattants de 1871. Il collabore à *L'Eclair*, quotidien devenu pacifiste.

Dans le numéro du 17 avril 1920 de *Floréal*, l'hebdomadaire illustré du travail, dirigé par Paul Boncour, il apporte son témoignage: « *Ce que j'ai fait le 18 mars 1871.* »

Pour le cinquantenaire de la Commune, dans un autre

numéro de cette revue (19 mars 1921), il donne un aperçu de la Commune en province. Mais sa collaboration à *Floréal* fut surtout marquée par un remarquable article intitulé *Une visite à Edouard Vaillant*.

Hélas, les temps sont durs. Ses moyens d'existence sont plus que modestes. Une opération des yeux et une crise d'artério-sclérose l'ont immobilisé dans un appartement où il vit seul. Sa femme est décédée en 1905. Sa fille ne peut être toujours présente, absorbée par ses obligations professionnelles. Il doit penser à la maison de retraite. Descaves a parlé avec émotion de la dignité des vieux communards placés dans les asiles de vieillards: « ... Un ami que j'eus, admis gratuitement dans une autre maison de retraite: Galignani [...] Quand on lui demandait son adresse, disait: 53, boulevard Bineau à Neuilly. »

(La fondation Galignani est au 89, bd Bineau, et non au 53.)

« Respect à la fierté dans le malheur: cette fleur ne pousse pas entre toutes les pierres! » (Lucien Descaves, *Philémon vieux de la vieille*, p. 291, les Editions G. Crès, Paris 1922.)

C'est le premier septembre 1924 que Maxime Vuillaume entre à Galignani. Il fait part de son installation dans sa nouvelle résidence à Lucien Descaves:

« Mon cher ami,

Jeudi 8 septembre 1924

Je suis ici depuis le premier. Vous dire que j'en suis enchanté serait peut-être exagéré. Mais je suis bien. Chambre que j'ai meublée et décorée à mon goût. Bonne table. Silence absolu. J'ai lu dans *L'Intransigeant* l'aimable article de M. Deffoux auquel vous n'êtes peut-être pas étranger. Je viens de publier (*Eclair* du 6) quelques souvenirs sur Péguy. Un de ces jours nous en causerons. En attendant, bien des amitiés chez vous, à vous, souvenirs à Mme Crepel.

Hospitalisé, une vraie fin de communard. Bien des amitiés. — M. Vuillaume.

Je vous réserve l'exemplaire de la *Jeanne d'Arc* dont je parle dans mon article, magnifiquement relié; ainsi que la lettre de Péguy que je reproduis. Je remercie M. Deffoux par ce courrier. »

(Il s'agit probablement d'un exemplaire de la même édition que celui dédié par Péguy à Vuillaume en juin 1910.)

Les morosités de la retraite étaient quand même adoucies par les témoignages d'affection de sa fille et par les visites de ses cinq petits-enfants. Les trois garçons de son fils marchaient sur les traces de leur illustre grand-père, l'ancien élève de l'Ecole des Mines. Certes, ce n'est pas sur le plan politique qu'ils cherchaient à l'égaler, mais c'est plutôt dans le domaine scientifique et technique qu'ils avaient suivi ses conseils. Maxime, à qui l'on avait donné son prénom, était le plus doué et le plus brillant. Il mourut malheureusement très jeune, en 1921, à la suite d'une fièvre typhoïde. Albert, ingénieur des Arts et Métiers, plein d'avenir, tout en

ne partageant pas les idées de son aïeul, respectait ses convictions et avait beaucoup d'attentions délicates à son égard. Pour distraire le vieillard de son isolement, il l'emmenait parfois le dimanche faire un bon déjeuner dans un restaurant alors célèbre, « Au Nègre ». L'établissement, situé à proximité de la Porte St-Martin, rappelait au vétéran un lieu où tant de communards étaient tombés en défendant leur idéal révolutionnaire.

C'était un vrai jour de réjouissance pour l'ancien journaliste du *Père Duchêne* et, tout en évoquant sans forfanterie les heures tragiques de 71, il passait vite à un sujet d'actualité et faisant bien rire la femme de son petit-fils par ses plaisanteries et ses galanteries innocentes.

Maxime Vuillaume ne fera pas un très long séjour à Galignani. Il y meurt le 25 novembre 1925. L'inactivité et la solitude avaient eu raison de son tempérament de luttteur.

Sa dépouille repose au cimetière Montparnasse, non loin du monument des Fédérés comme il le souhaitait.

L'Humanité du 28 novembre 1925 (jour de son inhumation) a consacré un bel article à l'historien passionné de la Commune de Paris:

« L'auteur des *Cahiers rouges*, l'ancien combattant de la Commune, l'insurgé de toujours, Maxime Vuillaume, vient de mourir dans la misère la plus totale à l'hospice Galignani à Neuilly (49). Il était âgé de 81 ans.

Avec Maxime Vuillaume disparaît une des plus nobles figures du mouvement révolutionnaire français du siècle dernier, un homme d'action et un écrivain de trempe qu'on peut, par certains côtés, comparer à Vallès.

Rarement un homme est resté plus logiquement, plus implacablement fidèle à l'idée de révolution.

Dès sa sortie de l'Ecole des Mines, Vuillaume débuta dans la presse d'opposition: il participa à tous les mouvements révolutionnaires de l'époque du Second Empire et joua un rôle actif dans les émeutes d'étudiants si fréquentes alors au Quartier latin.

Lors de la Commune, il combattit dans le rang et au premier rang. Il dirigea *Le Père Duchêne*. Echappé par miracle, il se réfugia en Suisse, puis voyagea en Russie comme ingénieur.

Amnistié, il rentra en France en 1887 et rejoignit immédiatement la presse républicaine d'extrême gauche: *La Justice*, *L'Aurore*, *Le Radical*, etc...

Mais son œuvre capitale reste *Les Cahiers rouges*, la meilleure et la plus vivante histoire de la Commune, qui furent édités en 1908 par Péguy, dont Lucien Descaves — qui à cette époque était antimilitariste et indépendant — lui fit faire la connaissance. La vie de Maxime Vuillaume peut être donnée en exemple à tout révolutionnaire. D'une probité morale absolue, d'une noblesse de cœur exceptionnelle, cet homme, jusqu'à la mort, est resté l'Implacable ennemi de la classe capitaliste.

Le prolétariat révolutionnaire parisien lui fera les obsèques qu'il mérite. »

Notes

1. Despois Eugène (1818-1876), professeur et publiciste, opposant à l'Empire. Auteur du *Vandalisme révolutionnaire* (1868). En 1871, journaliste à « La Nation souveraine », qui fut supprimée par arrêté du Comité de Salut public. Publia en 1874 *Le Théâtre français sous Louis XIV*.
2. La brasserie du Père Glaser était située au n° 40 de la rue St-Séverin. Elle fut remplacée au début du siècle par une librairie. Après la deuxième guerre mondiale, l'éditeur Maspéro y installa sa célèbre librairie. Une agence de voyages occupa ensuite les lieux.
3. Maroteau Gustave, né à Chartres en 1849. Journaliste opposant au Second Empire. Collabora à « La Rue » de Jules Vallès, à « La Patrie en danger » de Blanqui, dirigea « Le drapeau rouge », « Le Faubourg », « La Montagne », « Le Salut publics ». « Le vrai Père Duchêne », créé le 13 mars 1871, n'eut qu'un seul numéro. Gustave Maroteau fut condamné à mort pour ses seuls articles. Sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Il mourut au bagne de Nouvelle Calédonie en 1875, épuisé par la maladie et les dures conditions de sa captivité.
4. Passedouet Auguste, Jules, né le 28 mars 1838 à Brest. Comptable, marchand de vins, gérant du « Globe », du « Corsaire ». Avec Vuillaume et Sornet fait paraître, en février 1870, « La Misère » qui n'eut que 4 numéros. Secrétaire correspondant de la section Maison-Blanche de la 1^{re} Internationale. Impliqué dans le 3^e procès de l'Internationale. Nommé le 4 septembre 1870 maire du XIII^e arrondissement, mais ne fut pas élu le 5 novembre. Chef de bataillon fédéré de la XIX^e légion. Délégué par la Commune à la mairie du XIX^e arrondt. Collabora à « La Montagne » de Maroteau, combattit jusqu'au bout contre l'armée versaillaise.
Condamné le 30 mars 1872 par le 3^e Conseil à la déportation dans une enceinte fortifiée. La folie le gagna à la presqu'île Ducos où il mourut.
5. Maurice Dommanget fait remarquer : « Ce n'est pas par hasard que l'article du Père Duchêne coïncide avec les larges cortèges de femmes, et particulièrement de jeunes filles, ceinturées de rouges, qui parcouraient les rues en ces jours de Germinal correspondant aux anciens jours de Pâques du calendrier grégorien. » (*L'Enseignement, l'Enfance et la Culture sous la Commune*, p. 31, Librairie de l'Etoile, Paris 1964.) Dans le Journal Officiel du 11 avril 1871, « l'appel aux citoyens de Paris » répond aux mêmes préoccupations : « Citoyennes, l'heure décisive est arrivée. Il faut que c'en soit fait du vieux monde ! Nous voulons être libres ! [...] »
6. En cette fin d'avril, le Comité Central de la Garde nationale, de son côté, sous l'impulsion de quelques-uns de ses membres, exigeait la destitution du délégué à la Guerre : « ... Il faut arrêter Cluseret, nommer Dombrowski commandant en chef... » (Du Camp Maxime : *Les Convulsions de Paris*, page 64, tome IV, Hachette, Paris, 1880. Général Bourelly : *Le Ministère de la guerre sous la Commune*, p. 55, Combat & C^e édit. Paris s.d.).
7. La veille du jour de l'entrée des Versaillais dans Paris, le tailleur Perrot-Jaluzeau, 8, rue de Turbigo, avisait Delescluze qu'il allait utiliser 45 mètres de drap bleu foncé pour confectionner 15 pantalons et vareuses d'officiers du bataillon des Enfants du Père Duchêne (Archives Guerre Ly-94). On avait sans doute modifié la couleur des uniformes, noire primitivement.

8. Deux fourneaux, dont l'un renversé, figuraient en guise de signature à la fin de chaque numéro du *Père Duchesne* d'Herbert. Le Père Duchesne, marchand de fourneaux, était un type déjà populaire avant la Révolution.
9. Maxime Vuillaume a rétabli la vérité sur le brillant uniforme des « Enfants du Père Duchêne » : « Le bataillon, je l'ai déjà dit, ne reçut jamais son uniforme. On est venu me montrer un jour un fourneau d'argent qui aurait figuré sur le képi d'un garde du bataillon : c'est encore un faux. » (*Mes cahiers rouges*, t. III, p. 363.)
10. Pierre, Pierre, Etienne, Adolphe, né le 15 ou 25 juillet 1831 à Sedan, était un ancien militaire. Engagé volontaire au 59^e régiment de ligne pour la durée de la guerre de 1870, il fut versé au 42^e régiment en novembre 1870. Sergent-major, blessé le 30 novembre 1870, proposé pour la médaille militaire. Candidat, le 16 avril 1871, aux élections complémentaires de la Commune pour le 18^e arrondissement, il s'intitulait « capitaine d'infanterie délégué » ; il ne fut pas élu. Président du club des libres-penseurs du 1^{er} arrondissement à l'église St-Germain-l'Auxerrois.
Ce personnage assez douteux (il aurait été accusé de viol en 1858) fut condamné par contumace le 23 juillet 1872 par le 4^e Conseil à la déportation en enceinte fortifiée. Il exerça peu de temps le commandement des « Enfants du Père Duchêne ».
11. Maître Nicolas, Gustave (1841-1911) - Professeur. Il avait fait toute la campagne de 1870-71 au 18^e bataillon de chasseurs à pied et au 129^e régiment de marche. Sous la Commune, chef du 205^e bataillon de la Garde nationale, avant d'être commandant des « Enfants du Père Duchêne ».
Condamné par contumace à la déportation en enceinte fortifiée par le 7^e conseil, le 28 août 1872. Réfugié en Suisse, puis en Roumanie. A son retour en France il est, de 1888 à 1905, professeur d'allemand à l'école Colbert.
12. Lévy Raphaël - Peintre décorateur, domicilié 17, quai St-Michel. Ex-adjutant du 23^e bataillon de chasseurs à pied. La Commission exécutive de la Commune le considérait comme un homme sur lequel on peut compter. Le 1^{er} mai 1871, Paschal Grousset, délégué aux relations extérieures, le recommande pour un poste d'officier d'ordonnance. Il est envoyé le 2 mai auprès de Dombrowski par le délégué à la guerre. Le 8 mai, Raphaël Lévy est nommé capitaine adjudant-major du bataillon des « Enfants du Père Duchêne » et major de place pour le 4^e arrondissement. Le 23 mai, il commande à la barricade du Vieux-Colombier ; le 24 il est à la mairie du XI^e arrondissement. Les 25 et 26 mai, il combat à la barricade de la rue de la Folie-Méricourt et luttera jusqu'à la fin de la bataille. Raphaël Lévy fut condamné par contumace à la déportation en enceinte fortifiée, par le 6^e conseil, le 18 février 1873. Il obtiendra sa remise de peine le 8 mai 1879 (Archives Nationales BB²⁴ 862).
13. Samson - Ancien militaire d'active ; médaillé de Crimée, d'Italie, du Mexique. Capitaine d'état-major des « Enfants du Père Duchêne » (1^{re} Cie). Il fut pris en défendant la rue de Rennes et fusillé à la Croix-rouge.
On le confond souvent avec Samson, ou Sanson, Paul-Jean, né le 16 avril 1842 à Charenton ; garçon-boucher, capitaine de la 1^{re} Cie du 126^e Bataillon, présumé mort à la barricade des Champs-Élysées et cependant condamné par contumace à la déportation en enceinte fortifiée par le 10^e conseil, le 21 décembre 1872. Remise de peine le 8 mai 79.
14. Sabit Hyppolyte ; né le 10 avril 1837 à Albi, marié, coiffeur. Habitant 166 rue St-Denis. Médaillé de la campagne d'Italie. A sa libération

fut coiffeur, puis marchand de vins, ferblantier et de nouveau coiffeur. En août 1870, s'engage dans le corps-franc Lafon-Macquart. Caporal puis sergent instructeur. Le 10 mai 71, lieutenant à la 3^e Cie du bataillon des « Enfants du Père Duchêne ». A défaut de capitaine, commande sa compagnie sur les barricades. Le 27 mai, il est livré aux Versaillais par les Prussiens, au Pré St-Gervais. Condamné à la déportation simple par le 9^e conseil, le 15 décembre 1871 - remise de peine le 11 mars 1879. (Archives nationales BB²⁴ 757).

15. « Je n'ai autorisé qu'une seule compagnie franche et cela m'a porté malheur. C'était le matin du 30 avril*. Un des rédacteurs du "Père Duchêne" vint me prier d'approuver un projet de formation d'une compagnie intitulée "Les Enfants du Père Duchêne". J'écrivis en marge *approuvé*, mais sous la réserve expresse que cette compagnie, comme solde, uniforme et règlement, ne s'écarterait en rien des prescriptions réglementaires de la Garde Nationale. » *Mémoire du Général Cluseret*, II, 119, Jules Lévy, éditeur, Paris, 1887).
16. *Senisse Martial - Les carnets d'un fédéré de la Commune (1871)* - Recueillis et présentés par Jean-André Faucher (collection Action). Ed. St-Just, Paris, 1965.
17. Au sujet de l'extraordinaire évasion de Maxime Vuillaume, certains historiens ont émis des doutes sur l'authenticité des circonstances de sa fuite. D'autres même n'ont pas hésité à insinuer que son évasion avait été facilitée parce qu'il aurait accepté d'être mouchard! Ces assertions calomnieuses ont pour origine une mention portée dans la colonne « Observations » de la liste des réfugiés français domiciliés à Genève (Archives de la police - Ba/433 - pièces 2619 et suivantes). Après le nom de Vuillaume on trouve, en effet, cette annotation: « appartient à la police ».

Jean Maitron, dans son dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (1864-1871), a remis les choses au point. La mention *appartient à la police*, qui figure également devant les noms d'autres communards insoupçonnables, signifie simplement que le dossier de l'intéressé, retiré à une certaine époque d'un carton d'archives, a été transmis à un autre service de la Préfecture pour complément d'enquête. « Appartient à la police » signifie donc: *conservé par la police*.

On remarquera d'ailleurs que les communards concernés par cette note marginale sont tous mentionnés « sans adresse ». C'est donc dire qu'un supplément d'information devait être signalé par une formule conventionnelle comprise des seuls agents du service.

D'autre part, les véritables mouchards sont désignés généralement, dans les rapports de police, par un numéro ou un pseudonyme, mais rarement sous leur véritable identité.

18. La section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, dite aussi section de Longemalle (du lieu où elle tenait ses séances) fut créée à Genève le 6 septembre 1871, par un groupe de réfugiés de la Commune sous l'impulsion de Benoît Malon et de Nicolas Joukowski.

Cette section se voulait en dehors des luttes partisans entre marxistes et bakouninistes; cependant, le Conseil général de la 1^{re} Internationale, à prédominance marxiste, refusa son admission en raison de l'influence exercée par Joukowski, ex-secrétaire de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste groupant surtout des partisans de Bakounine. Après ce refus, la nouvelle section adhéra à la fédération jurassienne, de tendance

* Rendu responsable de l'évacuation du fort d'Issy, Cluseret fut conduit à la prison de Mazas le 30 avril.

libertaire. Jules Montels fut le secrétaire du groupe ; parmi les membres on comptait Jules Guesde, Dumay, Lefrançais, Babick, Chalain, Razoua, Ostyn, Gaillard, Claris, Arnould, Vuillaume, etc...

19. *Massenet* Léon, Adrien de Marancour, né à Toulouse le 8 octobre 1832. Homme de lettres, frère du célèbre compositeur, rédacteur en chef du *Méridional de l'Aveyron* d'octobre 1866 à août 1867. Sous la Commune, chef du 215^e bataillon fédéré, puis lieutenant-colonel de cavalerie, inspecteur divisionnaire du casernement de la 1^{re} division de l'armée de la Commune. Membre de l'Internationale. Durant le premier siège, il habitait chez sa compagne la comtesse de Breuil, 4, rue de Calais, et fréquentait le Club Valentino et « Le rat mort », ce qui lui valut une réputation de fêtard.

En avril 1871, il avait combattu quinze jours à St-Ouen. Le 8 mai, il était à la barricade Perronet à Neuilly et boulevard Bineau. Le 22 mai, il défendit énergiquement la caserne de la République.

Condamné par contumace à la déportation en enceinte fortifiée par le 3^e Conseil, le 15 juin 1872. Réfugié en Suisse. Grâcié le 17 mai 79. Il sera un temps rédacteur en chef du Journal de Buenos Aires.

20. *Bellenger* Henri - né en 1840. Journaliste au « Vengeur » de Félix Pyat, au « Cri du Peuple » de Jules Vallès, au « Journal officiel de la Commune ». Il réussit à se réfugier en Suisse en compagnie de Maxime Vuillaume. Il travailla alors à la liquidation de la compagnie des chemins de fer de Suisse occidentale. Il collabora au drame de Vallès sur la Commune.

21. *Vaillant* Edouard (1840-1915). Ingénieur, docteur ès-Sciences. Membre de l'Internationale ; élu à la Commune par le 8^e arrondissement. Membre de la Commission exécutive et délégué à l'enseignement. Condamné à mort par contumace ; réfugié à Londres après s'être lié avec Marx, rompit avec l'Internationale en 1872. Rentré en France après l'armistice, il fut le fondateur de l'organisation blanquiste « Comité révolutionnaire central ». Elu conseiller municipal du 20^e arrondissement en 1884. Député de 1893 à sa mort.

22. *Dommanget* Maurice: *Edouard Vaillant, un grand socialiste* (p. 410, La Table Ronde, Paris 1956).

23. *Vermersch* Eugène (Lille 1845-Londres 1878). Poète, journaliste opposant à l'Empire. Parmi ses œuvres: *Printemps du cœur* (1865), *Les Hommes du jour* (1868), *Le grand testament du sieur Vermersch* (1868).

En 1870, il collabore à « La Marseillaise » et au « Cri du peuple ». Pendant le premier siège il est aide-major de l'extravagant monseigneur Bauer. Il fonde avec Humbert et Vuillaume *Le Père Duchêne* où s'affirment ses dons de pamphlétaire féroce. Il ne prend pas part aux combats de la semaine sanglante: « Je ne serai jamais le soldat d'une cause désespérée » déclare-t-il pour justifier sa dérobade. Condamné à mort par contumace il réussit à passer d'abord en Belgique, puis à Londres où il est arrivé en septembre 1871. Il y publie le *Qui vive?* (3 oct. 71 - 10 nov.-déc. 71) puis le « Vermersch'Journal » (17/18 déc. 71-23 mars 72) où il calomnie par sectarisme maladif plusieurs de ses compagnons d'exil. Il se marie le 5 septembre 72 et vit fort chichement avec les 200 F par mois que lui alloue un petit journal de Paris, *Le Grelot*.

Revenu en Belgique, il est expulsé de Liège en septembre 1874. Après un passage à Aix-la-Chapelle, il retrouve, en décembre 74, à Altorf en Suisse, son ami Maxime Vuillaume avec lequel il n'a cessé de correspondre. A Altorf, il ne restera guère plus d'une année et, après un bref séjour à Genève, il revint à Londres et entretenait quelques relations avec Verlaine et Rimbaud. Il meurt

- d'épuisement, de misère et de folie le 9 octobre 1878. C'est à Londres qu'il a écrit son chef-d'œuvre poétique *Les Incendiaires*, publié dans le *Qui vive?* (26-27 novembre 1871). Verlainne préface son roman posthume inachevé *L'Infamie humaine* (Lemerre, Paris 1890). Dans ses lettres à Maxime Vuillaume, quand la hargne du doctrinaire aigri est parfois traversée par quelque éclair d'enthousiasme et de générosité révolutionnaires, il peut alors faire preuve d'une certaine lucidité constructive dans ses analyses politiques.
24. *Humbert* Alphonse, Mathieu (Paris 1844-Paris après 1922). Journaliste blanquiste. Collabora à *La Marseillaise*, au *Journal du Peuple*, à *La Patrie en danger*. Fondateur, avec Vermersch et Vuillaume, du *Père Duchêne*. Arrêté le 15 juin 1871, condamné le 20 nov. 71 à la déportation en enceinte fortifiée, grâcié le 8 mai 1872.
- Après son retour en France, collabore à *La Marseillaise*. Elu conseiller municipal du quartier de Javel, député de Grenelle en 1893. Devenu Président du Conseil municipal de Paris, il oublia son passé révolutionnaire et devint un antidreyfusard notoire.
25. *Bazire* Edmond (1846-1893) - Homme de lettres, journaliste républicain. Collabora à *La Marseillaise* de Rochefort. Pendant la Commune, correspondant de *La Liberté* de Bruxelles, rédacteur à *La Nouvelle République* de Paschal Grousset. Réfugié en Suisse, rentra en France en 1876. Journaliste au *Rappel*, à *L'Homme libre*, à *L'Intran*. Ami de Manet, il écrivit la première monographie sur ce peintre (1884). Bazire est l'auteur de romans, comédies et poèmes.
26. *Callias* Nina (de) - Anne-Marie Gaillard, comtesse de Callias, dite Nina de Villard (1843-1884). Femme de lettres. De 1863 à 1882 a tenu le salon littéraire le plus coté de Paris. Ses relations avec Vallès, Flourens, Rigault, Babick l'obligèrent à s'exiler en Suisse après la semaine sanglante.
27. *Slomczynski* André, dit « Slom » (1844-1909), dessinateur. Secrétaire du Procureur de la Commune Raoul Rigault. Condamné par contumace par le 10^e conseil, le 4 janvier 1873, pour avoir assisté à l'exécution de Chaudey, derrière le peloton. Réfugié à Genève, il fut un temps secrétaire d'Elisée Reclus et fit des cartes et dessins pour sa géographie universelle.
28. *Dumay* Jean-Baptiste. Né au Creusot le 20 sept. 1841. Tourneur sur métaux chez Schneider, organisateur de la grève du début 1870. Maire du Creusot au 4 septembre. Proclame la Commune dans cette ville le 26 mars 71. Le mouvement dura trois jours. Condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Réfugié en Suisse, travailla à la percée du St-Gothard. Rentré au Creusot après l'amnistie. Créateur de la Fédération socialiste de Saône-et-Loire. Elu député du 2^e arrondissement de Paris contre Rochefort, en octobre 1889. Socialiste possibiliste, s'égara un temps dans le Boulangisme.
29. Archives Préfecture de Police, Ba/433.
30. *Razoua* Eugène (1830-1878). Ancien sous-officier en Afrique. Rédacteur au « Réveil ». Chef de bataillon pendant le premier siège, il participe aux journées révolutionnaires des 31 octobre 70 et 22 janvier 71. Elu député de la Seine à l'Assemblée Nationale, il vote contre la paix avec la Prusse et démissionne. Colonel commandant l'école militaire sous la Commune. Réfugié à Genève après la semaine sanglante. La Suisse refusera l'extradition demandée par le gouvernement Thiers. Razoua est décédé le 29 juin 1878.
31. *Dessesquelle* François, Edmond (Edouard?). Né le 2 oct. 1845 à Marly-le-Roi. Clerc d'huissier dans l'étude de son père à Neuilly. Blanquiste. Nommé, le 20 mars 1871, juge d'instruction puis, le 30 avril, secrétaire général du délégué à la Justice, Protot.

Condamné par contumace le 8 nov. 1876 par le 4^e conseil, à vingt ans de travaux forcés et 5 000 F d'amende. Le 22 mai 71, il avait quitté Paris avec un laissez-passer donné par Dombrowski.

En décembre 1872, Dessesquelle, qui avait pu gagner la Suisse avec sa femme et son bébé, fut appelé par Paul Pia à Lausanne pour travailler à la liquidation de la Société française chargée de l'exploitation de la Compagnie des chemins de fer de Suisse occidentale.

Il contribua, avec Lefrançais, Jules Montels, Clémence, Teulière et Jaclard à ressusciter la section de l'Internationale de cette ville. On retrouve également son nom parmi les membres de la section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève.

En mars 79 il réside à Verallo-Pombia (Italie) où il dirige la fabrique de dynamite. Comme son collègue Maxime Vuillaume, il est très apprécié du directeur général L. Favre.

Dessesquelle obtiendra sa remise de peine le 8 mai 1879. Il mourut avocat à Saïgon (Archives Nationales BB²⁴ 856 A).

32. *Regnard* Albert, Adrien - Né le 20 mars 1836 à La Charité-sur-Loire (Nièvre). Docteur en médecine - Blanquiste - Rédacteur à *la Patrie en danger* et à *L'Affranchi*. Médecin légiste et secrétaire général de l'ex-préfecture de police sous la Commune. Condamné par contumace, le 12 octobre 1872, par le 6^e conseil, à la peine de mort. Réfugié à Londres.

33. Dans les dernières années du Second empire, la fraction la plus radicale du parti blanquiste, constituée en grande partie par la jeunesse étudiante du quartier latin, avait adopté, comme maître à penser, Hébert, substitut du procureur de la Commune de 1793.

L'impulsion avait été donnée par le blanquiste Gustave Tridon, futur membre de la Commune et auteur d'un livre faisant l'apologie des Hébertistes (1864). Le chef de ce groupe, Raoul Rigault (1846-1871), qui sera procureur de la Commune, n'avait qu'un seul but: se mettre dans la peau du « Père Duchesne ». Tout en l'estimant, Maxime Vuillaume nous a fait part de son intransigeance et de son fanatisme:

« ... Un seul héros pour lui dans la révolution, Hébert. Une seule doctrine, l'hébertisme. Un seul journal, le journal d'Hébert. Parler devant Rigault de Robespierre, c'était soulever les plus formidables tempêtes. » (*Mes cahiers rouges*, t. III, p. 320.)

Ce sectarisme allait de pair avec l'intime conviction que la Commune ne pouvait vaincre sans la direction du mouvement par le grand révolutionnaire Auguste Blanqui (1805-1881), malheureusement prisonnier des Versaillais. Si, pour la plupart des jeunes blanquistes formés aux méthodes conspiratrices, l'insurrection devait être l'œuvre d'une minorité révolutionnaire ne répudiant pas les mesures dictatoriales, l'hébertisme d'un Vermersch se fera plus nuancé durant l'exil:

« ... La vraie révolution n'a pas été le fait de quelques personnages plus ou moins célèbres, mais bien la manifestation du peuple insurgé, des soixante districts d'abord, des quarante-huit sections ensuite, de la Commune de Paris, d'Hébert, de Cloots, de Chaumette, de Marat [...] et les autres, qui émanent directement des petites gens, du petit peuple, de la vile multitude, de la « canaille. » (Lettre à Maxime Vuillaume du 4 avril 1873.)

Et encore:

« ... Si Marat est le grand politique de la Révolution, c'est qu'il avait senti que toute force, toute morale et toute intelligence résidaient dans le peuple puis dans sa collectivité,

et qu'il répéta dans son journal et dans ses divers écrits politiques cette vérité immortelle! « Le peuple dans son entier ne peut jamais se vendre ni se tromper ». (Lettre à Maxime Vuillaume, du 24 sept. 73; *Mes Cahiers rouges*, t. X.)

De toute façon, il ne faut pas oublier qu'avant Tridon, qu'il a certainement influencé, Blanqui voyait aussi dans Hébert un des phares de la grande Révolution.

« C'est donc délibérément qu'en 1864 Blanqui placera sa fraction sous le patronage des Hébertistes, achevant ainsi de nous fixer sur ses préférences révolutionnaires. » (Maurice Dommanget: *Les Idées politiques et sociales d'Auguste Blanqui*, p. 313, Librairie Marcel Rivière & Co, Paris 1957.)

34. *Le Radical*, 1^{er}, 2, 29 février, 1^{er} mars 1904. Relevé par Danielle Bonnaud-Lamotte: *Maxime Vuillaume; Du Père Duchêne à Charles Péguy - L'amitié Charles Péguy - Feuilles mensuels* 194 - 25 mars 1974.
35. *L'Aurore* des 18 mars, 14, 20, 23 et 30 avril 1907. Relevé par D. Bonnaud-Lamotte. *Op. cit.*
36. Bonnaud-Lamotte Danielle: *Péguy, éditeur des Cahiers rouges, Revue d'Histoire littéraire de la France* (n° spécial, 2, 3 mars-juin 1973).
37. *Vie et mort de Péguy*, p. 167, Flammarion, Paris 1950.
38. *Revue d'histoire littéraire de la France* - R.C.P. 161, *op. cit.*
39. Péguy Charles - *Dialogue de l'Histoire et de l'âme païenne* (Œuvres en prose, 1909-1914, p. 289-290, Gallimard, 1961). N.B.: La correspondance Péguy-Vuillaume est publiée par *L'Amitié Charles-Péguy* - N° janvier-mars et avril-juin 1988.
40. Bonnaud-Lamotte Danielle: *L'amitié Charles Péguy (op. cit.)*.
41. Roy Claude - Préface à l'édition condensée des *Cahiers rouges* (Club Français du Livre, Paris 1953).
42. Geoffroy Gustave (1855-1926) - Ecrivain et critique d'art. Auteur de *L'Enfermé* (1893), excellente biographie de Blanqui. Dans *L'Apprentie* (1904), quelques belles pages sur la Commune. Vuillaume l'avait félicité pour ce dernier ouvrage.
43. Pilotell Georges (1845-1918) - Dessinateur-caricaturiste, ex-directeur des Beaux-Arts et ex-commissaire spécial de la Commune. Il avait commandé le peloton chargé d'arrêter la minorité mais, au dernier moment, Raoul Rigault, Procureur de la Commune, renonça à son entreprise.
44. Martelet Jules, né le 27 sept. 1848. Peintre-décorateur. Membre de l'Internationale. Elu à la Commune pour le 14^e arrondissement. Il fut du dernier carré de résistance, le 28 mai 71, rue de la Fontaine-au-Roi. Blessé à la jambe. Condamné par contumace à la déportation en enceinte fortifiée. Réfugié en Suisse. Meurt après 1913.
45. Breuillé Alfred, né à Paris le 22 fév. 1847. Journaliste blanquiste. Sous la Commune, directeur du personnel de l'ex-préfecture de police. Condamné par contumace, le 22 juillet 1873 par le 4^e conseil, à la déportation en enceinte fortifiée. Réfugié en Angleterre. Après l'amnistie, sous-directeur des Quinze-vingts. En mars 1887, deuxième vice-président du Conseil municipal de Paris.
46. Teulière Pierre, Marcelin, Ernest, Edouard - Né le 13 mai 1840 - Rédacteur au *Combat*, de Pyat. Membre de l'Internationale. Délégué adjoint à l'ex-préfecture de la police. Membre de la Commission du Travail et de l'échange de la Commune. Condamné par contumace le 16 juillet 1874, par le 4^e conseil,

à la déportation en enceinte fortifiée; réfugié en Angleterre. Au début de 1872, il fut appelé à Lausanne par Paul Pia pour travailler à la liquidation de la Compagnie des chemins de fer de la Suisse occidentale. Il fut un des quatre secrétaires du 8^e Congrès de l'Internationale anti-autoritaire à Berne, du 26 au 29 octobre 1876.

La section de Lausanne de l'Internationale avait été constituée au printemps 1872 par certains des Communards recrutés par Paul Pia, ex-contrôleur général des chemins de fer pendant la Commune.

47. *Girault* Louis, Pierre, Alexandre. Né le 21 sept. 1852 à Paris. Facteur d'harmonium, blanquiste. Sous la Commune, inspecteur de police et secrétaire du commissaire de police du quartier Picpus-Bel Air.

Condamné le 13 nov. 71 par le 5^e conseil aux travaux forcés à perpétuité. Déporté à l'île Nou. Sa peine fut commuée en 15 ans de travaux forcés, en 1879. Après l'amnistie, correcteur à *L'Intran*. Député de Belleville en 96. Girault a donné à Maxime Vuillaume un court récit inédit et d'un grand intérêt sur les premiers jours de la Commune.

48. *L'hôtel Biron*, 75 rue de Varennes, construit de 1728 à 1731. Vendu le 5 septembre 1820 aux Dames religieuses du Sacré-Cœur de Jésus qui y installèrent une pension de jeunes filles. En exécution de la loi de 1901, elles durent abandonner les lieux; la congrégation fut dissoute en 1904. L'hôtel et le parc furent achetés par l'Etat, grâce à l'intervention de Briand. Rodin y travailla en 1910, et la loi du 22 décembre 1926 fonda le musée.

49. Il semble exagéré d'affirmer que Maxime Vuillaume est mort dans la misère la plus totale. Sa fille, qui l'aimait beaucoup, n'aurait jamais accepté que ses derniers jours s'achèvent dans un complet dénuement. Il serait donc plus exact de dire que ses revenus ayant considérablement diminué, en raison de ses infirmités, il dut vivre très chichement, sa fierté lui interdisant de révéler ses difficultés pécuniaires, même à ses intimes.

Index familial

Vuillaume, Claude, Joseph - Père de Maxime Vuillaume. Né à Poligny (Jura) le 9 pluviose, an XIII. Fils de Jean-Pierre Vuillaume, profession de cultivateur, domicilié à Poligny, âgé de 26 ans — et de Reine Chenu, profession de cultivatrice, âgée de 24 ans — mariés. Premier témoin: Jean-Baptiste Dupont, profession de cultivateur, domicilié à Poligny, âgé de 41 ans. Second témoin: Hubert, François Maréchal, profession de rentier, domicilié à Poligny, âgé de 59 ans. Le maire de Poligny: Claude, Antoine Goy.

Claude, Joseph Vuillaume s'est marié le 16 septembre 1834 à Saclas (Seine-&Oise) avec Augustine Grégoire, née à Estouches (Seine-&Oise) le 23 mai 1811, fille de Claude Grégoire et de Marie, Françoise Bouchet.

Vuillaume Maxime, Henri, né à Paris (6^e arrt), le 1^{er} décembre 1864, fils de Maxime, Marie, Abel, Joseph Vuillaume et de Marie Jucquet. Epoux de Henriette, Francine Lavergne. Receveur buraliste. Quatre enfants de cette union: Maxime, Albert, Robert et Jeanne. Décédé le 4 mai 1932 à son domicile, 17, rue de Paris à Breteuil (Oise).

Vuillaume Marie, Marguerite, fille de Maxime, Marie, Abel, Joseph Vuillaume et de Marie Jucquet, couturière. Née à Paris (6^e) le 5 avril 1871. Dès son plus jeune âge, elle fit preuve de ses dons exceptionnels pour le chant.*

Entrée au Conservatoire en 1885, elle fit ses débuts dans *Mireille*, au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. Dans cette même salle, on remarqua ses créations dans *Lakmé* et les *Contes d'Hoffmann*. Elle reprendra son rôle, dans les *Contes d'Hoffmann*, au Théâtre de la Renaissance, à Paris. Au grand théâtre de Lyon, elle créa *Esclarmonde* de Massenet, avec pour partenaire le célèbre baryton Jean Noté. Elle interprétera également tous les rôles du répertoire: *Les Pêcheurs de perles*, *La Jolie fille de Perth*, de Bizet, *Le Roi d'Ys*, de Lalo...

Elle chanta au Grand Théâtre impérial Marie, à St-Petersbourg quatre saisons consécutives (*La Traviata*, *Roméo et Juliette*, *Manon*, *Lucie de Lammermoor*, *Rigoletto*, *Les Contes d'Hoffmann*). De retour en France, elle joua au Grand Théâtre de Marseille, de Monte-Carlo et d'Aix-les-Bains. Fixée enfin à Paris, elle fut engagée, le 22 nov. 1906, à l'Opéra-comique, par Albert Carré, pour y chanter dans *Manon* et *La Traviata* (elle avait eu un premier engagement dans ce théâtre en 1891 quand Gounod, qui l'avait entendue dans *Mireille*, lui confia l'interprétation de son opéra-comique).

« Chanteuse savante et de grand style, comédienne adroite et possédant les plus sérieuses qualités dramatiques. » (*Dictionnaire National des Contemporains*, II, 247.)

Elle fut engagée, le 1^{er} mars 1908, à l'Opéra, comme première chanteuse légère. Elle débuta dans *Roméo et Juliette* le 17.8.1908. En 1909, elle est Ophélie dans *Hamlet* et Gilda dans *Rigoletto*. « Délicieuse nature d'artiste et de femme, Mademoiselle Marie Vuillaume, née et élevée à Paris, possède, au suprême degré, les qualités de charme et de séduction qui caractérisent par-dessus tout la Parisienne [...] Sa grâce naïve, sa gentillesse et sa voix pure et brillante comme le cristal, charment tous ceux qui l'approchent. » (*Comœdia illustré*, 1^{er} oct. 1909.)

Marie-Marguerite Vuillaume est décédée à Tonnerre le 15 janvier 1954. Elle repose auprès de ses parents dans le caveau de famille du cimetière Montparnasse.

* Dans le *Dictionnaire National des Contemporains* il est fait état d'un possible lien de parenté entre la famille de la chanteuse et celle de luthiers renommés. Cette autre famille Vuillaume, dont l'activité à Mirecourt est signalée dès 1605, est représentée par Jean Vuillaume dans la première moitié du XVIII^e siècle. Un Claude Vuillaume (1772-1834) eut 4 fils dont le plus célèbre est Jean-Baptiste Vuillaume (1798-1875), les 3 autres furent également luthiers: Nicolas, Nicolas-François (1802-1876) et Claude, François (1807-?). Le fils de ce dernier, Sébastien, se spécialisa dans la fabrication d'archets d'après le système de son oncle Jean-Baptiste Vuillaume.

Vuillaume Maxime, Marie, Abel, Joseph - Du dix-neuf novembre mil huit cent quarante-quatre à midi:

Acte de naissance de Maxime, Marie, Abel, Joseph Vuillaume, sexe masculin, né ce matin à huit heures au domicile de ses père et mère, fils légitime de Claude, Joseph Vuillaume, débitant de tabacs, âgé de trente-huit ans, et de Augustine Grégoire son épouse, âgée de trente-trois ans, demeurant ensemble à Saclas.

Les témoins ont été MM. Jean-Jacques, Hubert Poussard, percep-teur, âgé de cinquante-trois ans et François, Honoré Lemaître, instituteur, âgé de vingt-et-un ans, demeurant tous deux à Saclas.

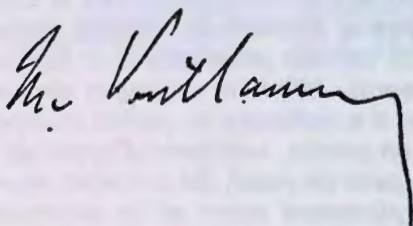
L'enfant nous a été représenté et la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et nous Jean, Etienne Brossard, maire de cette commune après lecture faite.»

Acte de décès

Le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-cinq, vingt-et-une heures, est décédé à son domicile à Neuilly-sur-Seine, boulevard Bineau 89, Maxime, Marie, Abel, Joseph Vuillaume, sans profession, chevalier de

la légion d'honneur, né à Saclas (Seine-et-Oise), le dix-neuf novembre mil huit cent quarante-quatre, fils de Claude, Joseph Vuillaume et de Augustine Grégoire, époux décédés. Veuf de Marie Jucquet.

Dressé le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-cinq, dix heures dix, sur la déclaration de Georges Loche, âgé de quarante ans, employé, domicilié à Neuilly-sur-Seine, avenue du Roule 119, qui lecture faite a signé avec nous Célestin Louis Villeneuve adjoint au maire de Neuilly-sur-Seine, officier de l'Etat civil par délégation.



Sources

Manuscrites

- Archives Nationales - BB²⁴ 866 n° 8178.
- Archives des Armées - 3^e Conseil de guerre - n° 129
- Archives de la Police - Ba 433-434-438.
- Archives départementales de l'Essonne
- Archives départementales du Jura
- Archives municipales de Neuilly-sur-Seine
- Archives municipales du 6^e arrondissement de Paris
- Collection d'autographes de M. Roger Louis, membre des Amis de la Commune

Imprimées

- *Le Père Duchêne*, du 6 mars au 22 mai 1871
- *La Sociale*, n° 33 du 2 mai 1871 (12 floréal, an 79)
- *La Gazette des Tribunaux*, 21 novembre 1871
- *Mes Cahiers rouges*, tome I à X (Les Cahiers de la Quinzaine, Paris 1908-1914).

On lit dans le bulletin des Amis de la Commune de mai 1988 :

Sur les traces des Communards

Amoureux de Paris et passionné de la Commune, Jean Braire a, pendant des années, parcouru les rues de la capitale pour retrouver les traces des Communards. Muni des photos et documents de l'époque, il a recherché les points de repères. Un balcon, un porche, une barre d'appui de fenêtre, témoins sortis du passé, lui serviront pour retrouver l'emplacement exact où le photographe de 1871 s'était placé pour saisir à jamais ces événements historiques. Il ne restait plus aux photographes d'aujourd'hui qu'à prendre le même cliché, aux endroits où les embouteillages ont remplacé les harricades. Mais, si Jean Braire a recherché les lieux, il n'a pas oublié les hommes : il a relevé toutes les adresses où ont vécu les Communards, où ils se sont battus, où par milliers ils sont morts. Il cite, par arrondissement, les faits principaux et il extrait des journaux de l'époque des mensonges qui font frémir. Il nous promène dans le cimetière du Père-Lachaise et nous commente la vie de la trentaine de Communards qui reposent en ce lieu historique connu du monde entier par son « Mur des fédérés ». En nous entraînant dans les rues de Paris, Jean Braire nous rappelle que « sous l'asphalte sont toujours les pavés ».

Guide de 224 pages : 120 F

Directeur de publication: Jean Braire

Imprimerie Leroy 61600 La Ferté-Macé — Dépôt légal 2^e trimestre 1988

- 2 -

CAHIERS DES AMIS DE LA COMMUNE

MARCEL CERF

*

MARIE MERCIER

VICTOR HUGO

&

L'INFORTUNÉ MAURICE GARREAU



- 3 -

CAHIERS DES AMIS DE LA COMMUNE



Prix 30 F

Direction & Vente
JEAN BRAIRE
46, rue des Cinq-Diamants
75013 PARIS